

arc en ciel



SOMMAIRE



3 EDITO

4 LA VIE DE L'ASSOCIATION

- 4 ► Compte rendu AG 2024 Vendes Bassignac
- 21 ► Sortie Haut-de-France Cassel et Esquelbecq
- 26 ► La marche ANAFACEM-AAM sur les coteaux de la Seine de Rueil-Malmaison à Bougival
- 28 ► Le voyage de l'AAM une balade irlandais 2^e partie

41 ACTUALITÉ MÉTÉO

- 41 ► Actualités météorologiques
- 44 ► Rencontre avec François Hollande : La pluie, un enjeu politique

46 SOUVENIRS ET TÉMOIGNAGES

- 46 ► Un météo à la pêche au thon 2^e partie

53 TRIBUNE LIBRE

- 53 ► Notes de lecture :
 - Chaleur humaine 18 réponses à la menace climatique par Nabil Wakim
 - La Révolution obligée - Réussir la transformation écologique sans dépendre de la Chine et des États-Unis par David Djaïz et Xavier Desjardins
 - Carbone fossile, carbone vivant - Vers une nouvelle économie du climat par Christian de Perthuis
 - L'aigle, le dragon et la crise planétaire par Jean-Michel Valantin

59 ACTION SOCIALE

- 59 ► Quelques infos



Jean-Louis Champeaux

Ce numéro 204 est, comme toujours, riche en contenus variés, avec une large partie consacrée au compte-rendu de l'assemblée générale. Vous avez pu suivre les nombreuses péripéties que l'AAM a dû surmonter pour organiser cette réunion, une épreuve qui a une fois de plus démontré la résilience et la réactivité de notre association. Cette assemblée, réunissant soixante-dix membres heureux de se retrouver dans la verdoyante Auvergne, a été particulièrement riche en discussions sur la vie de l'AAM.

On notera en particulier que l'assemblée générale, instance souveraine, a décidé de porter la cotisation annuelle à 36 € (ce qui équivaut à deux euros d'augmentation après déduction fiscale), bien que le conseil d'administration ait proposé de maintenir la cotisation à son niveau actuel. Cette décision témoigne de notre conception d'un fonctionnement démocratique et sain de l'AAM !

Vous retrouverez également dans ce numéro la conclusion des tribulations de Michel Hontarrede à bord d'un thonier, la deuxième partie du voyage en Irlande, ainsi qu'un aperçu des activités régionales, notamment la belle sortie des Hauts-de-France.

L'article de Michel Beaurepaire nous rappelle que parler de la pluie et du beau temps est un sujet universel, surtout à l'ère du changement climatique. À ce propos, ne manquez pas les notes de lecture de Régis Juvanon du Vachat et les actualités météorologiques de Françoise Tardieu.

Par ailleurs, le colloque « Météo, santé et changement climatique » organisé par l'AAM a connu un réel succès avec plus de 130 participants et des interventions de grande qualité. Dés maintenant, vous pouvez retrouver l'enregistrement complet sur le site de l'AAM.

A noter aussi que pour 2025, l'AAM organise un nouveau concours de nouvelles ouvert à tous dont le thème sera : « *Vous venez de vivre ou d'observer un phénomène météorologique étonnant, remarquable, insolite ou surprenant, et c'est le début d'une nouvelle histoire ; la météorologie sera au cœur de votre récit.* »

Bonnes fêtes et meilleurs vœux pour la nouvelle année à vous et à vos proches.

Compte rendu de **l'Assemblée Générale 2024 de l'AAM**

Bassignac, Cantal

Maurice Imbard

L'Assemblée générale (AG) de l'Association des Anciens de la Météorologie qui devait se tenir cette année en Alsace s'est finalement tenue le 17 septembre 2024 au village de vacances Salers-Vendes à Bassignac dans le Cantal, suite à un sinistre survenu en août, c'est-à-dire juste un mois plus tôt, sur le lieu prévu de la destination initiale.

69 participants étaient présents ce jour-là et environ 50 membres ont assisté à cette assemblée (photo 1).

Toutes les présentations faites lors de l'AG sont disponibles sur le site WEB de l'association.

Un bureau de vote a été ouvert à 14 h par Pierre Chaillot et Danielle Garnier (photo 2) pour ceux qui n'avaient pas envoyé leur bulletin par correspondance.



1



2

Jean-Louis Champeaux, président de l'association, a inauguré la séance à 14 h 30 par son discours d'ouverture (photo 3 et 4).



3

Discours d'ouverture de la 77^e Assemblée Générale



*Bonjour à toutes et à tous,
cher(e)s ami(e)s de l'AAM,*

C'est avec plaisir que je vous souhaite la bienvenue à la 7^e Assemblée Générale de l'AAM et normalement j'aurais dû vous dire « Bienvenue à Orbey ! ».

Je ne peux passer sous silence cet évènement malheureux qui nous a empêchés d'aller en Alsace, région tant attendue par plus de 110 personnes ! En plein mois d'août, le bureau s'est réuni en urgence la veille du 15 août pour trouver une solution ; que toutes et tous en soient chaleureusement remerciés. L'AAM a montré sa résilience et sa capacité à surmonter les difficultés !

D'ores et déjà, nous pouvons dire que nous viendrons en Alsace en 2026 puisque c'est Hendaye qui nous accueillera en 2025.

Nous sommes malgré tout heureux de pouvoir nous réunir comme chaque année ici dans le Cantal qui est mieux qu'une solution de remplacement et nous vous remercions de vous être déplacés aussi nombreux malgré ce changement de dernière minute ; cela fait chaud au cœur de voir votre soutien et votre attachement à l'AAM.

En tant que président de l'AAM et au nom de nous tous, je remercie vivement Christine Drevetton et Pascal Burckel qui se sont chargés de l'organisation du séjour initial prévu à Orbey sous l'égide du comité loisirs et ensuite à Christine Drevetton qui m'a aidé pour que ce séjour à Vendes-Salers puisse avoir lieu.



4

- 1 : participant à l'AG
- 2 : Danielle Garnier et Pierre Chaillot au bureau de vote
- 3 : de gauche à droite, Jean-Louis Champeaux (président de l'AAM) et Maurice Imbard (secrétaire général)
- 4 : Jean-Louis Champeaux (rapport moral)

Un grand merci également à Colette Vichery, notre trésorière, qui a également été mise fortement à contribution pour les suivis financiers. Merci enfin à tous celles et ceux qui ont aidé à la bonne organisation et au bon déroulement de ce séjour.

J'ai l'honneur d'accueillir nos invités : David Marchal, référent Auvergne, représentant le directeur régional centre-Est de Météo-France, ainsi que Christiane Picard et Michel Meillieux, représentants l'ANAFACEM.

Mesdames la PDG de Météo-France, la Directrice de la Communication Pauline Morin, la Conseillère Nationale du Service Social, Stéphanie Marsac-Marthon et la responsable retraite à Météo-France, Madame Nathalie Duarte se sont excusées et nous ont souhaité une bonne assemblée générale.

Comme chaque année, nous avons une pensée pour toutes celles et ceux qui n'ont pas pu nous rejoindre.

Je déclare donc la 77^e Assemblée Générale de l'Association des Anciens de la Météorologie ouverte.



1 - Rapport moral

Le rapport moral est présenté par Jean-Louis Champeaux, président de l'AAM (photo 4).

Cette année 2024 marque la première année du deuxième centenaire de l'AAM. Au cours de cette assemblée générale, nous devons prendre des décisions pour l'avenir de l'AAM, mais je suis convaincu que nous saurons relever ces défis. Permettez-moi, en préambule, d'exprimer mes remerciements envers l'ensemble des bénévoles qui ont consacré leur temps et leur énergie à la vie de notre association. Le fonctionnement d'une association est une œuvre collective, et je remercie les membres du conseil d'administration pour l'ambiance amicale et constructive dans laquelle nous travaillons. Je tiens également à remercier l'ensemble du bureau, et particulièrement Maurice Imbard, notre secrétaire général, ainsi que Colette Vichery, qui s'occupe des finances de l'AAM avec une grande disponibilité et rigueur. Je remercie aussi nos quatre présidente et présidents d'honneur qui continuent de s'investir pleinement dans l'AAM. Enfin, je souhaite exprimer ma gratitude à Jean-Pierre Chalon et Emmanuel Celhay, qui quittent le bureau et le conseil d'administration après neuf ans de bons et loyaux services au sein de l'AAM. La participation au Conseil et le renouvellement de ses membres sont importants pour une association et confirment son dynamisme. **Cette action collective et amicale représente ma vision du fonctionnement d'une association.**

Dans une période où les guerres s'exacerbent dans le monde et où les haines envahissent les médias et les réseaux sociaux, l'existence de l'AAM est un maillon indispensable pour maintenir des valeurs d'entraide, de solidarité et d'amitié au sein de la communauté météorologique au sens large.

Cette année, je souhaite insister sur l'importance de l'action sociale menée par l'AAM. Nous aborderons toute à l'heure les difficultés budgétaires liées à l'arrêt de l'imprimerie de Trappes, qui m'ont amené, en début d'année, à demander au CCAS la reconnaissance de l'AAM comme association nationale de retraités et de pouvoir ainsi bénéficier de subventions de l'action sociale DGAC-Météo-France pour nos activités. Jean Labrousse, ancien président et ancien directeur de Météo-France, l'avait déjà mentionné dans son édito de 1999 : *« Il est aussi dans la vocation de l'AAM de développer la solidarité entre anciens et, de ce point de vue, les moyens de notre association sont trop faibles pour que l'on puisse espérer une véritable action sociale, même si, à ma connaissance, lorsqu'elle a été sollicitée, elle a pu répondre aux demandes qui lui ont été faites. Notre appartenance au Comité Central d'Action Sociale (CCAS) de l'Aviation civile et de la Météorologie devrait nous le permettre... »*

Après une première réponse négative du CCAS et une protestation de l'AAM face à cette décision injuste, un groupe de travail a été créé, réunissant des représentants du personnel, de l'administration de Météo-France et de la DGAC, de l'AAM et de l'ANAFACEM. Espérons que des décisions positives en sortiront, car on ne peut pas ignorer une association de plus de 350 membres retraités ! Nous pensons qu'il y a la place pour deux associations de retraités. Nous souhaitons préserver les spécificités et la taille de notre association qui sont des gages de convivialité.

Chère Christiane (Picard) et cher Michel (Meilleux), soyez assurés que nous souhaitons maintenir des relations amicales et constructives avec l'ANAFACEM et encore merci pour votre présence.

L'entraide est l'une des composantes de notre action sociale (merci à Danielle Garnier, la correspondante sociale de l'AAM), mais les activités nationales et régionales créent également du lien social, indispensable pour mieux vivre sa retraite. Je ne rentrerai pas dans les détails des activités, car vous en aurez de larges présentations dans les minutes qui vont suivre. Je mentionnerai simplement le superbe voyage effectué ce printemps en Irlande. Les idées foisonnent au niveau des loisirs : le programme 2025 s'annonce attractif avec la croisière sur le Douro et l'assemblée générale au Pays Basque. Le comité loisirs travaille déjà sur 2026.

La revue **arc en ciel** est attendue chaque quadrimestre avec impatience par nos membres, grâce à sa qualité toujours maintenue. Merci à Pierre Chaillot, le rédacteur en chef, pour son inlassable travail ainsi qu'au comité de rédaction et à l'équipe de graphistes de Trappes.

Le site web, géré par Marc Murati et Joel Hoffman, est toujours très consulté. Son contenu et sa présentation ont déjà bien évolué et vont encore subir une refonte pour en améliorer son ergonomie.

Un autre axe développé par l'AAM, et non des moindres, est de contribuer à la promotion de la culture météorologique, ainsi que de recueillir et diffuser des éléments de « mémoire ».

Je citerai :

- ▶ le succès de la cérémonie du concours de nouvelles en 2023 associée à notre centenaire, qui va nous amener à faire une deuxième édition en 2025.
- ▶ le remarquable colloque sur « l'IA et la météo » avec les plus grands spécialistes du sujet.
- ▶ la remise du Prix AAM Patrick Brochet à Léa Corneille. Je remercie Jean Pailleux pour toutes ces années passées comme président du jury et souhaite la bienvenue à Jean-François Mahfouf.
- ▶ la participation aux Rencontres Météo Espace.
- ▶ la poursuite de nos activités sur le recueil de la mémoire météorologique, avec en particulier un important travail en cours sur le centre de Trappes mené par Patrick David, ainsi que des contributions individuelles sur vos parcours professionnels.

Il est essentiel de continuer à nous faire connaître et à donner une image dynamique de notre association.

Nous devons donc poursuivre et développer nos efforts de communication auprès de notre communauté et en direction des futurs retraités, en particulier en continuant l'organisation de rencontres dans les grands sites de Météo-France et dans les régions où nous sommes moins bien représentés (Rennes, Aix-en-Provence). C'est l'affaire de nous tous de promouvoir l'AAM auprès de nos collègues, qu'ils soient retraités ou encore en activité. Il est également important que nos nouveaux membres s'investissent dans les différentes instances de l'AAM tout en maintenant l'osmose avec les plus anciens.

Une fois ces problèmes de reconnaissance au niveau national et d'équilibre financier réglés, l'AAM pourra continuer sa marche en avant grâce à notre (votre) engagement, à notre capacité à nous renouveler et à trouver de nouvelles activités pour nos membres. Je compte sur nous toutes et tous pour cela.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

2 - Le rapport d'activités

Le rapport d'activités est présenté par Maurice Imbard, secrétaire général de l'association (photo 5).

Par la suite, les interventions des présidents des Comités et les délégués régionaux compléteront la présentation de ce rapport.

Pour ce rapport d'activités, nous allons nous en tenir aux activités d'une année, de septembre 2023, date de notre dernière assemblée dans le Berry à aujourd'hui. Même en restant général, il y aura fatalement des doublons avec ce qui vient d'être dit par le président Jean-Louis Champeaux et avec les intervenants suivants, Comités et Délégations.

Tout d'abord bienvenue au VVF Cantal Vendes Salers. Merci à tous ici présents et merci plus particulièrement à Jean-Louis Champeaux et Christine Drevetton qui ont permis la tenue de cette 77^e AG malgré la « catastrophe » de dernière minute. Je n'oublie pas Christine Drevetton et Pascal Burckel, merci à eux pour avoir travaillé plus d'une année sur la tenue d'une AG en Alsace. Ce n'est que partie remise. Merci à tous ceux qui ont contribué à cette Assemblée générale et à ce rapport : membres du Bureau, membres du Conseil d'administration,



5 : Maurice Imbard (rapport d'activités)

Nous avons plus de 100 personnes inscrites pour notre AG en Alsace, ce qui aurait été un record. Compte tenu des circonstances, nous nous retrouvons à 69. C'est un bon chiffre et c'est réconfortant. Merci.

membres des Comités nationaux, équipes et délégués régionaux, organisateurs des activités nationales et régionales qui ont joué le jeu de m'envoyer leur contribution en temps et heure pour cette présentation.

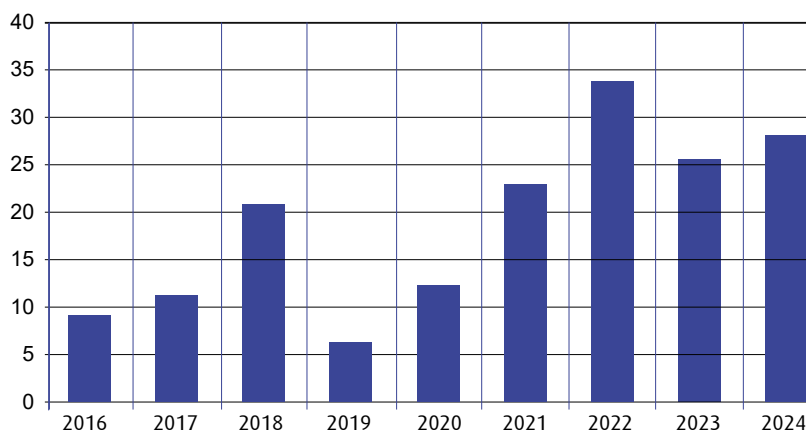
Point sur notre association

En février de cette année, nous étions de l'ordre de 353 membres répartis sur les différentes régions de métropole mais aussi dans les départements d'outre-mer et à l'étranger, c'est-à-dire : en Île-de-France et Centre 115, au Sud-Ouest 82, à l'Ouest 52, au Sud-Est 35, au Centre-Est 34, en Haut-de-France 17, au Nord-Est 11, en Outre-mer 4, en Grande-Bretagne 2 et 1 membre aux Etats-Unis. Les deux gros pôles, la région parisienne avec son ancienne activité météorologique et ses implantations restantes à Trappes et Saint-Mandé et la région toulousaine avec la Météopole ont de fait un nombre important de membres et de nombreuses activités.

Le plus jeune de nos membres a 60 ans. Nous avons fêté en décembre 2023 le centenaire de Germain Aulagnier que nombre d'entre nous connaissons en raison de notre passage à l'école du Fort de Saint Cyr. Et tout récemment, en août 2024, nous avons aussi fêté le centenaire de Jean Lanoue, observateur bénévole et agriculteur de la région Centre.

Fin 2023, 20 nouveaux membres ont adhéré, ce qui porte le nombre de nouveaux membres pour 2023 à 26 personnes. Pour 2024, c'est 28 nouveaux membres depuis janvier, ce sera une bonne année. Bien sûr la première année l'adhésion est gratuite mais nous constatons très peu de renoncements les années suivantes. Cette augmentation du nombre d'adhérents pourrait être due à nos communications, à nos publications, aux activités régionales, aux événements nationaux, conférences, voyages et au bouche à oreille.

Nouveaux membres



Nous comptons aussi malheureusement plusieurs décès :

Jacqueline Brochet,
Michel Beau,
Monique Lepas,
Michel Lartigue,
Alain Andurand,
Édouard Dumoutier,
Michel Ouvrier-Bufferet,
Claude Fons
et Jean-Jacques Chaumette.

Ayons une pensée pour eux et leur famille.

Côté instances, notre Conseil d'administration a vu le retour de Marc Murati et l'arrivée d'Isabelle Donet au 1^{er} janvier. Leur mandat se terminant, nous aurons bientôt les départs d'Emmanuel Celhay et Jean-Pierre Chalon. Merci à eux pour toutes leurs années d'engagement pour notre association.

Point sur les activités

Depuis septembre 2023, le Bureau s'est réuni trois fois en visioconférence, le 1^{er} février, le 14 mai et le 5 septembre. Le Conseil d'administration, 3 fois également, les 16 novembre 2023 et 7 mars 2024 à Saint Mandé et le 11 juin à Toulouse.

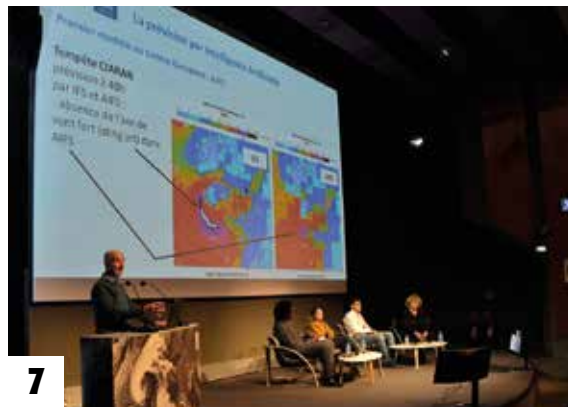
Au niveau national, 3 *arc en ciel*, n° 201 à 203 ont été publiés. À raison d'une fois par mois, les membres ont été régulièrement informés des activités et actualités concernant l'association par l'envoi numérique de la Lettre Info.

Je voudrais insister sur deux événements marquants de la fin d'année 2023.

En 2023, nous avons commémoré le centenaire de l'Association Amicale des Anciens de la Météorologie (AAAM). Pour cette célébration, nous avons lancé un concours de nouvelles « Imaginez 2050 : *En ce mois de juillet 2050...* ». Valérie Masson-Delmotte, climatologue, présidente du groupe I du GIEC, avait accepté d'être la marraine du concours. Un jury avait été constitué de membres de l'AAAM et de personnalités extérieures, scientifiques, écrivains : Jean-



6



7

Louis Champeaux (AAM), Michel Déqué (AAM), Christine Drevetton (AAM), Maurice Imbard (AAM), Jean-Pierre Javelle (AAM), Serge Taboulot (AAM), Jean-Jacques Vichery (AAM), Olivier Fournout, Michèle Gaubert, Valérie Masson-Delmotte, Magalie Reghezza et Baptiste Salmon.

49 nouvelles ont été reçues en avril 2023, ce qui est exceptionnel pour ce type de concours et le jury s'est mis au travail pour classer et sélectionner ces nouvelles. 7 prix ont été décernés (dont deux ex aequo et un prix ADO pour les moins de 18 ans). Les prix ont été décernés le 15 novembre 2023 dans l'amphithéâtre Farman au siège de la DGAC en présence de Madame Virginie Schwarz, PDG de Météo-France et de Valérie Masson-Delmotte devant plus de 70 personnes. Le Grand prix du Jury a été attribué à François Jobard (de Météo-France bien que la sélection ait été anonyme !) pour sa nouvelle : *retour dans le Risoux* (photo 6). En complément 13 nouvelles ont fait l'objet d'un numéro spécial d'*arc en ciel*, diffusé le jour de l'événement.

Cette remise de prix, fut, il faut le dire, un grand succès et dans les jours qui ont suivi, il a été rapidement décidé de renouveler ce type d'exercice. Le Comité communication en dira plus sur ce sujet.

Le deuxième événement qui me paraît remarquable durant cette année passée et qui sera source d'inspiration pour l'avenir est le Colloque « Quand l'Intelligence Artificielle (IA) s'attaque aux prévi-

sions météo : Évolution ou révolution ? ». Ce colloque, organisé par l'AAM et l'association ENM Alumni, le 23 novembre 2023 au Centre de conférence de Météo-France (photo 8), a été suivi par plus de 200 personnes en visioconférence et 50 dans la salle. Les échanges avec les intervenants ont été passionnants et ont éclairé la problématique de l'IA. Cette conférence a fait l'objet de deux publications dans *arc en ciel* et d'un article dans *La Météorologie*, revue de l'association Météo & Climat. Ce type d'événement est incontestablement à renouveler.

Pour conclure ce rapport et avant de passer la parole aux Comités et Délégations, je voudrais rappeler en introduction de leurs interventions que les Comités (Rédaction, Loisirs, Mémoire, Jeunes, Prix AAM, Communication, Financier, Correspondant social, Membres d'honneur) se sont réunis et ont travaillé régulièrement par visioconférence et échange de mail tout au long de cette année.

De même de nombreuses activités ont été réalisées localement dans les régions. J'ai noté 15 sorties et activités depuis septembre 2023, et 7 sont prévues d'ici la fin de l'année. Deux publications régionales sont envoyées de 3 à 4 fois par an aux membres des régions IDF et SO (*La feuille AAM Sud-Ouest* et *La feuille AAM Île-de-France*) ; par ailleurs, les délégations régionales assurent régulièrement des tables d'informations et ont aussi à cœur de maintenir le lien social avec leurs membres. Bravo à toutes et tous.



8

6 : remise du Grand prix du jury à François Jobard par Valérie Masson-Delmotte
7 : colloque, organisé par l'AAM et l'association ENM Alumni
8 : Colette Vichery (présentation du rapport financier)

3 - Le rapport financier

Présenté par la trésorière
Colette Vichery (photo 8)

EXERCICE 2023

Compte d'exploitation 2022

Le résultat d'exploitation 2023 affiche un excédent de 3130,54 €, toutefois peu représentatif car lié à de nombreux mouvements d'autres exercices tels les acomptes pour le voyage 2024 en Irlande, l'AG Orbey et les remboursements des annulations du Monténégro perçus en fin d'année.

Le budget fonctionnement présentait un léger déficit mais le versement des intérêts du livret « A » de 1916,97 €, a permis de basculer en excédent de 1513,91 €. Il est à noter également le coût réduit de l'AG du Berry, dû – entre autres – à la non-facturation des bus.

Membres : 334

Pour les cotisations 2023 : 294 ont été payées et 14 restaient à régler ; 26 nouvelles adhésions (dispensées de cotisation la première année).

Bilan

Rappelons que le bilan est le cumul des avoirs sur le compte-courant et le livret A, diminués des recettes et dépenses dues et non encore réalisées.

L'excédent est lié comme dit précédemment au faible coût de l'AG dans le Berry, à l'arrivée en fin d'année du remboursement par l'assurance des annulations pour le voyage au Monténégro et aux intérêts du livret A plus conséquents cette année.

La situation financière de l'AAM reste donc très saine mais la réalisation dans le secteur privé de l'impression de la revue *arc en ciel* pèsera dorénavant sur le budget de fonctionnement.

4 - Rapport du vérificateur aux comptes pour l'exercice 2023

Rapport établi par Dominique André (photo 9 et encart 1)

La vérification a porté sur le bilan financier global 2023 correspondant au compte de résultat des opérations comptables, en s'appuyant sur le budget prévisionnel précédent et le budget prévisionnel du nouvel exercice à l'aide du Grand Livre soit près de 1000 opérations financières en 2023 et sur l'analyse des factures, justificatifs et tous les éléments probants, soient plus de 300 documents.

À l'issue de ce travail, il n'y a pas de remarques particulières et un avis favorable au quitus est donné.

Le vérificateur tient à féliciter les trésorières, Colette Vichery et Anne Fournier, pour les documents complets fournis, remarquables de clarté et de précision.

Le quitus est voté à l'unanimité.

À l'issue de la présentation de l'exercice 2023 par la trésorière et de la présentation de Dominique André sur la vérification des comptes 2023, le budget prévisionnel 2024 est abordé et une discussion budgétaire est engagée.

Présenté par la trésorière Colette Vichery

PRÉVISION 2024

Le budget prévisionnel 2024 reprend sensiblement les mêmes chiffres que ceux du budget réalisé en 2023 avec toutefois, dans le budget fonctionnement, l'augmentation des dépenses due à la prise en charge des impressions des bulletins *arc en ciel*.

- ▶ **294 cotisations** sont réglées à ce jour ;
- ▶ **il reste 30 retardataires.**
- ▶ **28 nouveaux membres** (exonérés de cotisation 2024) ont rejoint l'AAM cette année.

Le déséquilibre probable pour ce budget 2024 pourrait s'élever à 7 000 € environ, mais les conséquences du transfert de l'AG ne sont pas encore intégrées.

Le président Jean-Louis Champeaux organise alors une discussion :

À activités constantes, nous avons un budget prévisionnel déficitaire. Quelles pourraient être les solutions pour avoir un budget à l'équilibre :

- Trouver des subventions (CCAS, autres) ?
- Augmenter les Cotisations ?
- Faire payer la version papier de la revue *arc en ciel* (sondage) ?
- Autres...

Concernant les subventions, l'association doit renouveler sa convention avec Météo-France pour les 3 prochaines années en tenant compte de la disparition de l'imprimerie de Trappes (effective depuis mars 2024).



9 : Dominique André (rapport vérificateurs aux comptes)

Encart 1 : La vérification des comptes

Dominique André a souhaité commencer sa présentation par un trait d'humour que nous retranscrivons ici, puis par un rappel du rôle de vérificateur : *L'AAM, c'est plus d'un milliard d'Euros. Oui mais pour l'Association des Assureurs Mutualiste.*

En effet l'AAM, c'est beaucoup de choses :

- ▶ Allergies Alimentaires Multiples ;
- ▶ Academy of Ancient Music, un orchestre britannique ;
- ▶ Administrateur des Affaires Maritimes, en France ;
- ▶ Air to Air Missile (Pour les militaires) ;
- ▶ Archives d'Architecture Moderne, société d'édition à Bruxelles en Belgique, fondée en 1969 par Maurice Culot pour faire découvrir ou redécouvrir la beauté de l'Art Nouveau et de l'Art Déco ;
- ▶ Association d'Algorithme de Montpellier, association de la Faculté des sciences de Montpellier ;
- ▶ Association Américaine des Musées (anglais : American Association of Museums) ;

Mais aussi

- ▶ American Asian Mouvement, mouvement sociopolitique américain ;
- ▶ Automatic Acoustic Management, une technologie de disques durs ;
- ▶ Active Appearance Model, un algorithme de reconnaissance faciale ;
- ▶ AAM Communication, le partenaire pour gérer votre IT et vous accompagner sur vos projets Data & Digital.

Ou encore :

- ▶ Le code qui désigne Mala Mala dans la province de Mpumalanga en Afrique du Sud, selon la
- ▶ liste des codes AITZA des aéroports.

Le travail de commissaire aux comptes permet d'occuper les longues soirées de printemps, mais ne permet absolument pas de s'enrichir.

J'ai été trésorier de plusieurs associations et ai déjà eu l'occasion de suivre les comptes de nombreuses associations. Et je dois dire que si toutes les associations étaient gérées comme l'AAM, le nombre d'experts comptables du pays serait nettement plus important.

Ceci dit :

Une association se doit de mettre en place une commission de contrôle. C'est une obligation d'avoir un commissaire aux comptes pour les grandes associations. C'est un vérificateur aux comptes, élu par l'assemblée générale, pour les petites associations.

Le vérificateur aux comptes est une personne bénévole, désignée librement par l'Assemblée générale de l'association. Il n'est ni un membre fondateur ou apporteur en nature, ni un bénéficiaire de salaires ou d'avantages de l'association.

Le vérificateur engage sa responsabilité morale vis-à-vis de l'association. Il est tenu à la plus grande discrétion, y compris envers les membres de l'Assemblée générale.

Sa mission, essentiellement, une fois dans l'année pour le contrôle de l'exercice écoulé, est permanente et peut également porter sur des exercices antérieurs.

Sa mission est la vérification de l'enregistrement des opérations, de la régularité et de la sincérité du compte d'exploitation et du bilan, la vérification de la tenue effective des registres obligatoires.

En aucun cas le vérificateur ne doit s'immiscer dans la gestion de l'association.

Suite à une demande de reconnaissance au niveau national auprès du CCAS, l'AAM doit également participer prochainement à un Groupe de travail (GT) décidé par le CCAS et piloté par M^{me} Sophie Rousset de la Direction des ressources humaines de Météo-France, GT composé de représentants de l'administration et du personnel de Météo-France et de la DGAC.

Enfin, comme pour l'AG 2022 en Corse ou pour la cérémonie de remise des prix du concours de

nouvelles, il est possible d'obtenir des subventions auprès d'organismes privés ou publics.

Concernant la cotisation. Elle est actuellement de 30 €. Toutefois il faut rappeler que ce montant peut être déclaré auprès des impôts, ce qui permet une déduction fiscale de 66 % du montant, ramenant cette cotisation à un coût réel de 10 €. Compte tenu de l'état de nos finances et du rapport sur l'exercice budgétaire 2023, le CA de l'AAM du 11 juin dernier a proposé de maintenir la cotisation au tarif actuel.

Enfin concernant la proposition de faire payer la version papier d'**arc en ciel**, il reste encore à analyser les conséquences d'une réduction du nombre de tirages de notre revue en tenant compte de l'implication qu'elle aurait sur les coûts postaux et de poursuivre la réflexion sur la façon de répercuter le surcoût dû à l'impression sur nos membres.

D'autres pistes peuvent être proposées par nos membres et présentées à la prochaine AG.

5 - Fixation de la cotisation 2025

Suite au débat précédent, et contrairement à la proposition du CA, une augmentation de la cotisation 2025 au tarif de 36 €, soit environ 12 € après déduction fiscale, est votée par l'ensemble de l'Assemblée générale moins 2 voix contre.

6 - Modification des statuts et du règlement intérieur

Ces évolutions proposées à l'Assemblée générale ont été discutées lors des conseils d'administration de 2024 et adoptées lors du Conseil du 11 juin 2024.

Elles portent sur :

- des évolutions concernant les membres honoraires (MH), les président(e)s d'honneur (PH) et leurs proches,

- des clarifications concernant les membres associés,
- une mise en cohérence entre les statuts et le règlement intérieur.

Les modifications des statuts et du règlement intérieur de l'association sont approuvées par l'ensemble de l'Assemblée générale moins 1 abstention (encart 2).

Encart 2 : propositions d'évolutions des statuts et du règlement intérieur

1 – Modifications des Statuts (Art 3, 10 et 11)

► En faveur des président(e)s d'honneur (PH) et des membres honoraires (MH) :

Art 3 - second alinéa : *Peuvent aussi être membres le ou la conjointe d'un membre décédé ainsi que les enfants des président(e)s d'honneur et des membres honoraires.*

► Simplification et Mise en cohérence :

Les articles 10 et 11 des statuts sont fusionnés en un seul article renommé article 10. De fait, les articles 12 et 13 des statuts seront renumérotés 11 et 12.

Art. 10 - Le règlement intérieur détermine les détails d'exécution des présents statuts.

Sur proposition du conseil d'administration, les statuts et le règlement intérieur de l'Association peuvent être modifiés en assemblée générale à la majorité simple des membres présents et des membres représentés.

2 – Modifications du règlement intérieur (Art 1.2, 1.4, 3.4)

► Mise en cohérence :

Art. 1.2 - Constitution du bureau :

Dès lors que les circonstances de bénévolat le permettent, le bureau est constitué de :

- Un(e) président(e),
- Un(e) ou deux vice-président(e)s,
- Un(e) secrétaire général(e) et un(e) secrétaire adjoint(e),
- Un(e) trésorier(ère) et un(e) trésorier(ère) adjoint(e).

► Afin de mieux définir le statut des membres associés :

Art. 1.4 - 5^e alinéa : *Certaines sorties et certains voyages (impliquant un transport collectif et/ou un hébergement) peuvent être ouverts à des personnes extérieures à l'association, sur proposition d'un membre et après validation par le bureau qui étudiera notamment l'opportunité de cette partici-*

pation vis à vis des possibilités d'accueil des autres membres de l'association.

Ces personnes extérieures à l'association sont alors considérées comme membres associés et sont tenues de régler une cotisation fixée par l'assemblée générale sur proposition du conseil d'administration. Cette cotisation, valable un an, n'ouvre pas droit à la participation aux assemblées générales, scrutins et élections ni aux divers envois de l'association. Elle ne conduit pas ultérieurement, sauf exceptionnellement sur proposition du conseil d'administration et après validation par l'assemblée générale, à faire de ce participant un membre à part entière de l'association.

Les membres associés ne reçoivent pas d'appel annuel de cotisation.

Les conjoint(e)s des membres de l'association sont considéré(e)s comme membres associés de droit de l'association sans paiement de cotisation.

► En faveur des président(e)s d'honneur (PH) et des membres honoraires (MH) :

Art 3 - 3.4 -in fine :

• *La mention (MH) ou (PH) sera ajoutée après les noms des membres honoraires et des président (e)s d'honneur, dans les écrits de l'AAM.*

• *La qualité de membre de l'association leur est reconnue à vie.*

• *Sur invitation formelle, un repas annuel des membres honoraires sera proposé comme tel lors d'une occasion liée aux réunions habituelles des bureaux ou CA de l'association, voire, lors des rencontres de délégations selon proximité des intéressés.*

• *Lors du décès d'un membre honoraire ou d'un(e) président(e) d'honneur un membre du bureau sera recherché et chargé de représenter l'association aux obsèques dans toute la mesure du possible ; si les fleurs sont autorisées par la famille, un coussin sera commandé au nom de l'association pour les président(e)s d'honneur.*



Les publications AAM en 2024

Ont été publiés :

- ▶ 3 bulletins **arc en ciel** : les numéros 201 (dernier numéro de l'année 2023), 202 et 203.
- ▶ 1 numéro spécial **arc en ciel** n° 15, élaboré à partir des nouvelles primées lors du concours ouvert par l'AAM en 2023 sur le thème "Imaginez 2050".

7 - Rapport des Comités, du jury du Prix AAM, de la correspondante sociale et des Délégations régionales de l'Association

Comité de Rédaction

Présidé par Pierre Chaillot (photo 10)

Le comité de rédaction se compose actuellement de 10 membres ; Christine Devreton a quitté ce comité en début d'année pour prendre la responsabilité du comité de communication ; deux nouveaux membres ont été nommés depuis l'AG de 2023 : Pierre Paillet et Mathieu Nuret.

Outre, ces deux nouveaux membres, le comité de rédaction comprend Michel Beaurepaire • Jean-Michel Bidéondo • Pierre Chaillot • Jean-Pierre Chalon • Jean-Louis Champeaux • Marc Murati • Françoise Tardieu • Jean-Jacques Vichery.

La réalisation des **arc en ciel**

Suite à la fermeture de l'imprimerie de Météo-France à Trappes, les **arc en ciel** n°s 201, 202 et 203 ont été tirés par l'imprimerie privée ICS de Versailles à 450 exemplaires chacun. Auparavant, le tirage était de 650 exemplaires. Malgré cette diminution, le coût

pour l'AAM a considérablement augmenté, chaque numéro revenant actuellement à environ 2 000 € ; auparavant, le prix de revient pour l'ensemble de nos publications annuelles était de 3 000 €.

L'**arc en ciel** spécial n°15 a pu, lui, être tiré juste avant la fermeture de l'imprimerie, sur la machine d'impression de Météo-France.

Précision d'importance, la photocomposition des **arc en ciel** est toujours effectuée par le service de Météo-France à Trappes, par Corinne Deligne et Jean-Louis Soubiez ; une occasion de les remercier ici, pour la qualité de leur travail pour mettre en pages nos publications.

Organisation du Comité de rédaction

Tout au long de l'année, les membres du comité de rédaction travaillent par échanges de fichiers d'articles par Internet pour réaliser les **arc en ciel** (relecture des fichiers : propositions de corrections et/ou de modifications). En cas de proposition de modification de texte, l'article est retourné à l'auteur pour accord.

Une réunion des membres du comité a pu se tenir en visioconférence le 26 juin 2024 afin de faire un point de situation ; il a semblé souhaitable que des règles concernant un nombre maximum de pages et de photos, selon la nature des articles, soient indiquées aux contributeurs.

Lorsqu'un **arc en ciel** en sortie de photocomposition a été validé par le rédacteur en chef, du fait de l'importance du temps nécessaire pour imprimer le bulletin et l'expédier à tous les membres de l'AAM, le fichier du bulletin est mis en ligne, en avant-première, sur le site de Météo-France. Une lettre d'infos du président de l'AAM en avise par mail tous les membres.

Enfin, pour conclure, rappelons que tous les membres de l'AAM sont des contributeurs potentiels à la revue **arc en ciel** et que les membres du comité de rédaction sont là pour leur apporter leur aide, les conseiller et recueillir leurs projets ou suggestions d'articles.



10

10 : Pierre Chaillot (rapport comité de rédaction)

Comité Communication

Présidé par Christine Drevetton

Interventions également de Joël Hoffman, Marc Murati (photo 11) et Jean-Louis Champeaux

Le Comité est composé de 13 personnes : Jean-Pierre Chalon • Jean-Louis Champeaux • Isabelle Donet • Christine Drevetton • Anne Fournier • Jean-Paul Giorgetti • Joël Hoffman • Maurice Imbard • François Lalaurette • Marc Murati • Jean Pailleux • Serge Taboulot • Jean Tardieu.

Il s'est réuni par trois fois en visioconférence avant chaque CA.

Plusieurs actions de promotion de l'association ont eu lieu :

- la mise à jour annuelle du support de présentation,
- l'envoi de Lettres Info quasi mensuelles,
- Une participation aux stages de préparation à la retraite,
- L'envoi d'un mail d'information aux personnes de Météo-France qui ont demandé leur départ à la retraite (fichier DRH tous les 3 mois),
- Une présence sur les réseaux sociaux (l'échange d'information à travers un groupe Facebook de 125 personnes à ce jour, AAM ou extérieures, le relais d'information sur des comptes personnels LinkedIn et X).

Des activités importantes ont été réalisées :

- Un concours de nouvelles *Imaginez 2050* déjà présenté par le secrétaire général : jury, recueil, remise des prix en novembre 2023,
- Un colloque IA avec ENM-Alumni en novembre 2023,
- des tables de présentation de l'association à Bordeaux et Toulouse,
- la réalisation d'un flyer de présentation diffusé lors d'une Lettre Info et qui sera accessible sur notre site.

Concernant *arc en ciel* et la recherche d'articles, les recherches thématiques ont été augmentées grâce aux développements réalisés par Marc Murati.

Les activités en cours ou prévues :

- Un colloque « Météo, santé et changement climatique en métropole et OM » sera organisé le mardi 5 novembre de 14h à 17h au Centre de conférence de la Météopole. Un groupe de travail a été mis en place pour l'organisation et le programme est déjà bien avancé :
 - une intervention liminaire sur l'évolution des paramètres météo dans le futur pouvant jouer sur la santé (T, HU en particulier) ==> Météo-France, 20 min;
 - Une intervention introductive des impacts météo sur la santé

au sens large : respiratoires, cardiaques, maladies infectieuses, système nerveux ==> Intervenant extérieur, 20mn

- Une table ronde : Météo et santé & impact du changement climatique ==> Tous intervenants Météo & Santé, 45min + 15 min de questions

- 4 ou 5 présentations thématiques de 10 min : Pollution, Pollens, UV, confort thermique, adaptation des villes, impacts sur la santé mentale, impacts sur la pratique sportive, ...

- et enfin un table ronde et des questions ==> Tous intervenants Météo & Santé, 40mn.

- Un 2^e concours de nouvelles sera lancé en 2025 dont le thème pourrait être « *Vous venez de vivre ou d'observer un phénomène météorologique étonnant, remarquable, insolite ou surprenant, et c'est le début d'une nouvelle histoire...* ». Un des objectifs du thème formulé de cette façon étant d'éviter d'avoir trop de nouvelles relatant des catastrophes, mais toute autres idées de sujet ou de formulation sont les bienvenues.

- La tenue de tables de présentation à Rennes, Aix-en-Provence, Toulouse et Saint-Mandé.

- La participation aux stages de préparation à la retraite et l'envoi des mails d'information aux nouveaux retraités.



Une nouvelle page d'accueil de notre site Internet (<https://anciensmeteos.info>), composée de liens verts pour les pages fixes les plus utiles et bleus pour les actualités les plus récentes vient d'être mise en place.

Comité Loisirs

Présidé par Jean-Louis Plazy

Les présentations sont assurées par Christine Drevetton, Jean-Jacques Vichery, Emmanuel Celhay (photo 12), Bernard Dupont (photo 12) et Jean-Louis Champeaux

Le Comité est composé de Jean-Louis Champeaux • Christine Drevetton • Reine Margueritte • Laurent Mérindol • Claude Nano Ascione • Jean-Louis Plazy • Jean-Jacques Vichery • Jean-Paul Giorgetti • Jean Tardieu • Danielle Garnier • Pascal Burckel • Maurice Imbard • Marie-Claude Bigot • Emmanuel Celhay • Serge Taboulot • Sophie Cabrol • Bernard Dupont.

Trois réunions en visioconférence ont eu lieu depuis la dernière AG, complétées par de nombreux échanges par courriel.

Réalisations cette année

- ▶ le compte rendu de l'AG 2023 de Bellebouche à Mézières-en-Brenne (92 participants).
- ▶ la réalisation du voyage en Irlande.
- ▶ la préparation de l'AG d'Alsace et du séjour associé par Christine Drevetton et Pascal Bruckel, AG qui n'a malheureusement pas pu se faire en ce lieu et qui sera repoussée à 2026... et bien sûr l'organisation en urgence par Christine Drevetton et Jean-Louis Champeaux de l'AG 2024 dans le Cantal avec le séjour associé.
- ▶ l'organisation de la croisière sur le Douro pour 2025.
- ▶ la préparation de l'AG 2025 et du séjour associé à Hendaye par Emmanuel Celhay et Bernard Dupont.

Le voyage en Irlande, organisé par Jean-Louis Plazy, Jean-Louis Champeaux et Christine Drevetton, s'est déroulé du 22 au 29 avril 2024 avec 47 participants. Malgré les déboires au départ d'Orly pour les parisiens, ce voyage s'est très bien passé et les participants satisfaits. Merci à Anne Fournier, Régine André-Obrecht et Michèle Gaubert pour leur riche compte rendu. Les dédommagements

de Transavia ont été obtenus, de même que les remboursements de frais de bouche, de chambre d'hôtel et de taxi par Transgallia.

En 2025, ce sera une croisière sur le fleuve Douro du 28 avril au 5 mai 2025. 62 personnes se sont pré-inscrites pour cette croisière (8 j/ 7 nuits), 30 cabines sont réservées (12 pont principal, 2 pont inférieur et 16 pont supérieur) sur le Vasco de Gama de Croisi Europe. 50 puis 55 passagers



11 : Marc Murati (rapport comité communication)
12 : Emmanuel Celhay (à gauche) et Bernard Dupont présentent le programme de l'AG AAM 2025)

ont été retenus, et ont versé un 1^{er} acompte, un second acompte incluant les options sera demandé cet automne et le solde en début d'année 2025. Reste une liste d'attente avec 3 inscrits : un couple et un individuel.

L'assemblée générale AAM 2025 et le séjour associé auront lieu du 29 septembre au 4 octobre à Hendaye dans les Pyrénées Atlantiques, plus exactement dans le Labourd, capitale Bayonne, une des 7 provinces du Pays basque.

Le programme envisagé :

- Lundi 29 septembre, arrivée au Centre Azureva d'Hendaye,
- Mardi 30 septembre, visite du château d'Abbadia et AG,
- Mercredi 1^{er} octobre matin, le petit train de la Rhune, l'après-midi visite de villages basques : Sare (sa devise « à Sare, on a le temps »), Ainhoa (une bastide sur la route de Compostelle), Espelette (et son piment),
- Jeudi 2 septembre, une escapade de l'autre côté : Fontarrabie au pied du Jaizkibel, le port de Donostia (Saint-Sébastien) et la visite d'une cidrerie typique,
- Vendredi 3 octobre, visite de Bayonne (ex Lapurdum), Anglet (une enclave gasconne ?) et Biarritz (L'impératrice et l'océan),
- Samedi 4 octobre, fin du séjour.

Pour le voyage 2026, le Comité Loisirs propose Les Pouilles en Italie (environ 1 500 à 1 600 € par personne en double), avec 2 hôtels pendant le séjour et des départs prévus à partir de Toulouse ou Paris.

Une seconde destination (plan B) est envisagée : Malte (environ 1 200 € par personne en double), 1 hôtel et des départs prévus à partir de Toulouse ou Paris. Le choix sera fait lors de la prochaine réunion en octobre et les pré-inscriptions lancées en 2025.

Comité Jeunes

Animé par Joël Hoffman
et Emmanuel Celhay

L'AAM participe aux "Rencontres Météo et Espace" (RME), manifestation annuelle organisée par le Centre national d'études spatiales (CNES), Météo-France et Planète Sciences Occitanie.

Le 7 mai 2024 ont eu lieu les 10^e Rencontre Météo et Espace à la Météopole. 150 élèves et 8 classes d'écoles, collège et lycée étaient représentées. 9 projets ont été présentés (instruments cendres volcaniques), une dizaine d'ateliers organisés et une table ronde sur le métier de la prévision. Pour 2025, le comité de pilotage va se réunir à l'automne et la Rencontre est prévue le 13 mai sur le site du CNES.

Le Comité Jeunes participe également à la session inter-commission du Conseil supérieur de la météorologie (CSM) sur l'offre de Météo-France en matière de climat. L'AAM participait aussi à la commission Éducation-Formation qui pour le moment est en « sommeil ».



1 : Léa Corneille entourée de Jean-Louis Champeaux (à droite) et de Jean Pailleux

Jury du prix AAM Patrick BROCHET

Présidé par Jean-François Mahfouf
Présenté par Maurice Imbard

► Évolution de la composition du jury : Jean-François Mahfouf remplace Jean Pailleux à la présidence, mais Jean reste membre. Isabelle Donet remplace Jean-Louis Gaumet. Merci à Jean et Jean-Louis pour leurs contributions passées.

► Le prix 2024 a été décerné à Léa Corneille (FCPLR/CNRM), photo 1, pour un rapport sur « L'évaluation du modèle climatique AROME couplé au modèle urbain TEB sur la région parisienne : entre dynamiques urbaines et changement climatique ». La remise du prix s'est faite le 17 janvier 2024 lors des Ateliers de Modélisation de l'Atmosphère organisés par le CNRM à la Météopole. La remise du prix a été publiée dans *l'arc en ciel* n° 202 et la publication de l'article dans le n° 203. Une communication a été faite sur LinkedIn et X par Jean-Louis Champeaux.

► Pour 2025 : il y aura des candidats TSE (stage 3 mois – 9 élèves) en plus des IENM. C'est une première depuis 2020.

La remise du prix 2025 ne pourra pas avoir lieu lors de la remise des diplômes de l'ENM, l'événement en octobre étant trop proche de la date de soumission des articles. Il reste donc à trouver une date et/ou un événement qui permettrait la présence de membres de l'AAM et/ou d'élèves de l'ENM. Enfin, il est nécessaire de discuter à l'automne avec la Direction des études de l'ENM de l'évolution du règlement du prix 2025 pour que l'article de vulgarisation demandé aux élèves lors de leur projet de fin d'étude soit en meilleure adéquation avec l'esprit du prix.

Comité Mémoire

Présidé par Marc Gillet

Présenté par Maurice Imbard

Trois actions sont menées par le Comité.

1

Les interviews

- ▶ une interview de René Chaboud réalisée par Maurice Imbard et publiée dans **arc en ciel** n° 200.
- ▶ une interview de Michel Malagrand, qui a été impliqué dans les activités nivologiques de Météo-France réalisée par Serge Taboulot et Laurent Mérindol, publiée dans **arc en ciel** n°200.
- ▶ un travail sur le Pic du Midi et le Mont Aigoual par Emmanuel Celhay.
L'interview de Chantal Vimpère n'a malheureusement pas pu être réalisée en raison de son décès.

2

L'historique des stations météo

- ▶ Le Bourget, coordonné par Paul Valbonetti,
- ▶ l'Observatoire de Trappes, piloté par Patrick David,
- ▶ le CMS de Lannion, animé par Claude Nano Ascione,
- ▶ la bio-météorologie conduit par Anne Fournier,
- ▶ le service de documentation, préparé par Jean-Pierre Javelle.

3

Les témoignages

- ▶ un hommage à Michel Beau, par Patrick David et Jean Tardieu dans **arc en ciel** n°201,
- ▶ deux articles de Claude Guillerand, retraçant son parcours professionnel dans **arc en ciel** n°200 et 201,
- ▶ un article de Jean-Paul Giorgetti, sur son activité d'ingénieur commercial en Corse dans **arc en ciel** n°202.

Une réunion du Comité a eu lieu le 3 septembre et a permis de lister plusieurs propositions de travaux à venir :

- Réorganisation du site Mémoire ;
- Opportunité de créer sur le site une rubrique spécifique, différente de la rubrique « personnalités » pour rendre hommage à des personnes ayant œuvré pour l'association ;
- Publication des mémoires de Georges Dhonneur et Claude Sinolecka après accord des familles ;
- Rédaction d'un article sur Patrick Brochet ;
- Pertinence de republier d'anciens articles d'**arc en ciel** ;

• Possibilité de scinder les gros travaux en cours par thèmes, de manière à pouvoir les publier au fur et à mesure.

Jean-Louis Gaumet rappelle qu'à Trappes, Robert Bureau a inventé la radiosonde en s'appuyant sur les travaux de Pierre Idrac qui avait réussi en 1927 la première transmission depuis la stratosphère. Une plaque commémorative à Trappes rappelle cet événement. L'AAM pourrait envisager de travailler sur ce thème pour le centenaire en 2027.

Correspondant Social

Intervention de Danielle Garnier

En tant que correspondant social, j'essaie de collecter des informations pouvant présenter un intérêt pour les membres de notre association ou leur entourage.

Je ne sélectionne que les sujets ayant fait l'objet d'une publication de décret ou notifiés sur des sites officiels, tel service-public, Ameli...

Quelques personnes m'aident en m'informant de certaines parutions, mais rien ne vous empêche de solliciter un article sur un thème particulier, comme ce fut le cas récemment pour les pensions de réversion.

Les articles sont mis en ligne sur le site et quelques-uns paraissent dans **arc en ciel**.

Par ailleurs, nous sommes contactés parfois par des membres qui connaissent des difficultés : nous nous efforçons alors de les orienter vers des interlocuteurs en capacité de les aider, notamment les assistantes de service social de la DGAC et de Météo-France.

Car je vous rappelle que la plupart d'entre vous, en tant que retraités ou ayant-cause, continuez à bénéficier de l'action sociale individuelle et collective mise en œuvre par ces deux administrations.

Je vous invite d'ailleurs à consulter le site de l'action sociale de la DGAC et Météo France, alpha sierra :

(<https://www.alpha-sierra.org/user/login>), qui recense toutes les aides disponibles par thème, tous les contacts utiles et les textes de référence, dont la circulaire sur les bénéficiaires de l'action sociale qui confirmera ou non vos droits à cette action sociale.

En cas de doute, n'hésitez pas à vous rapprocher de personnes qui vous aideront à y voir plus clair.

Pour finir, j'insiste sur le rôle que chacun d'entre nous doit jouer pour porter nos valeurs d'entraide et de solidarité : maintenons le

lien avec nos membres les plus âgés, les plus fragiles ou en difficulté et soyons tous attentifs à leurs besoins. Ce rôle n'est pas dévolu aux seuls membres élus, mais à chacun d'entre vous également.

Délégation des Hauts-de-France

*Dirigée par
Jean-Jacques Vichery
et Anne Fournier*

18 membres de l'AAM sont domiciliés dans les Hauts-de-France. La délégation Hauts-de-France coopère historiquement pour ses sorties avec le Groupe Mémoire de Lille-Moulins (GMLM) qui concourt à la protection du patrimoine d'un quartier de Lille. Elle s'associe aussi occasionnellement depuis 3 ans avec les membres AAM de l'Île-de-France, ce qui permet de réaliser une journée de découverte dans la région. Un compte rendu de cette sortie est diffusé sur *arc en ciel* et sur le site de l'association. En juin 2022 ce fut la visite du Village des Métiers d'Antan à St Quentin et du Familistère Godin, à Guise. En juin 2023, la visite du quartier EuraLille, puis de l'Observatoire de Lille. Cette année, le 30 mai, c'était la visite de Cassel et Esquelbecq, sites élus « villages préférés des français ».

Délégation Centre-Est

Dirigée par Laurent Mérindol

Un contact a été pris avec les associations grenobloise et lyonnaise en 2022, mais il n'a pas encore débouché sur un projet, a priori, de randonnée peut-être vers Crémieu.

Délégation Île-de-France

Dirigée par Maurice Imbard

La délégation IDF comprend 98 membres en Île-de-France et 17 dans la région Centre.

La délégation fonctionne en s'appuyant sur une équipe autour de Maurice Imbard de 7 personnes : Jacqueline Bleuse, Jean Coiffier, Patrick David, Anne Fournier, Reine Margueritte, Vincent Pircher et Jean Tardieu.

Les activités tournent autour de trois axes : les réunions d'équipe que l'on fait presque tous les deux mois, la publication vers les membres de l'IDF et du Centre d'une "Feuille" (en 2024, les n°20, 21 et 22) d'information sur nos sorties, bilans et propositions, et nos participations aux activités des comités nationaux.

Cette année nous avons organisé des visites, des conférences et des réunions.

En contact avec la Délégation Hauts-de-France, nos membres peuvent participer à leur journée découverte.

Enfin avec l'association ANAFACEM IDF, nous avons co-organisé cette année des marches d'une douzaine de kilomètres en région parisienne.

Les activités réalisées fin 2023 et début 2024 :

- ▶ le 19 octobre 2023, visite de la Basilique cathédrale Saint-Denis, 30 personnes,
- ▶ le 15 novembre 2023, repas annuel au restaurant Manufacture d'Issy-les-Moulineaux, 46 membres,
- ▶ le 16 janvier, réunion annuelle IDF à Saint-Mandé, 29 personnes, suivie d'une conférence « l'impact du changement climatique sur la prévention des risques naturels » par François Gérard, conférence présentée dans l'*arc en ciel* n°203.
- ▶ le 29 février, visite du Palais de la Porte Dorée, Musée national de l'histoire de l'immigration, 28 personnes,
- ▶ le 19 mars, marche ANAFACEM/AAM dans la vallée de la Bièvre, 15 personnes,
- ▶ le 11 avril, randonnée découverte de Moret-sur-Loing, 18 personnes,
- ▶ le 30 mai, participation à la journée AAM HDF de Cassel et Esquelbecq, 19 personnes dont 7 d'IDF,
- ▶ le 31 mai, marche ANAFACEM/AAM dans la Vallée aux Loups à Chatenay-Malabry, 10 personnes,
- ▶ Le 12 septembre, marche ANAFACEM/AAM, « les coteaux de la Seine, de Rueil à Bougival », 9 personnes.

Activités prévues pour la fin de l'année :

- ▶ Le 29 octobre, visite avec un guide de l'Hôtel de la Marine, place de la Concorde.
- ▶ le 7 novembre, conférence à Trappes (Météo-France) par des anciens ingénieurs de Dassault Aviation, « l'histoire, la genèse et la construction de l'avion de combat Rafale ».
- ▶ le 20 novembre après-midi à Saint-Mandé (Météo-France), rencontre et discussion avec Benoît Thomé (directeur des Relations Institutionnelles) et Alexis Decalonne (Météo-France Sport) sur l'assistance météorologique au Jeux Olympiques de Paris.
- ▶ le 5 décembre, repas de fin d'année à l'Auberge Aveyronnaise.

Délégation Sud-Ouest

Dirigée par Joël Hoffman

La délégation Sud-Ouest, comme celle d'IDF, s'appuie sur une équipe.

Depuis Janvier 2024, elle publie une feuille d'information. Elle participe également aux activités organisées sur la Météopole de Toulouse : formation des futurs retraités 2 à 3 fois par an, colloque en novembre 2023.

Les Sorties 2023-2024 :

- ▶ Décembre 2023 : repas de fin d'année et conférence sur l'IA en reconnaissance automatique de la parole,
- ▶ 31 janvier 2024 : journée dans la Gaillacois, avec visite du château de Mauriac et visite/dégustation à la cave de Labarthe,
- ▶ 4 avril 2024 : journée à Martres-Tolosane, avec visite de la biscuiterie Vital Ainé, d'une faïencerie et du musée de la ville.
- ▶ 4 juin 2024 : journée en Ariège, avec visite de la ville de Foix et du village d'artisanats anciens de la Forge de Pyrène (forgeron, vannier, sabotier...),

Activités prévues :

- ▶ Le 9 octobre 2024 : visite du musée Saint-Raymond et de l'exposition sur les Cathares,
- ▶ Décembre 2024 : repas de fin d'année,
- ▶ Janvier 2025 : réflexion en cours pour une visite à caractère industriel.

À l'issue des présentations du secrétaire général, des présidents des Comités et des délégués régionaux, le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.



Délégation Ouest

*Dirigée par
Claude Nano-Ascione
Présenté par Marc Murati*

Le 21 mai 2024, la délégation a organisé une Journée de retrouvailles en Cornouaille bretonne qui était composée d'une croisière sur l'Odet avec un guide depuis Bénodet, un repas dans un restaurant de Bénodet et d'une visite piétonne de Quimper avec une guide-conférencière. La délégation mène aussi des actions de communication sur l'AAM et les activités Ouest et des entretiens téléphoniques personnalisés avec ses membres.

8 - Nomination de membres honoraires

Sur proposition du Comité Honorariat, le Conseil d'administration a désigné Patrick Leroy comme membre honoraire (Photo 13).

Patrick Leroy a adhéré à l'AAM début 2007.

Il a été élu membre au Conseil d'administration de l'AAM lors de l'AG 2014 de Guitté (Côte d'Armor).

Patrick a accepté d'assurer la fonction de trésorier en 2015 après le décès de Michel Le Quentrec et avant le retour en 2016 de Jean-Claude Biguet qui avait quitté ce poste en 2014 après 3 mandats successifs.

Patrick n'a pas abandonné totalement cette fonction car il est devenu trésorier adjoint et l'est resté jusqu'à fin 2023, date à laquelle il a dû à son tour quitter le CA après 9 ans de mandat.

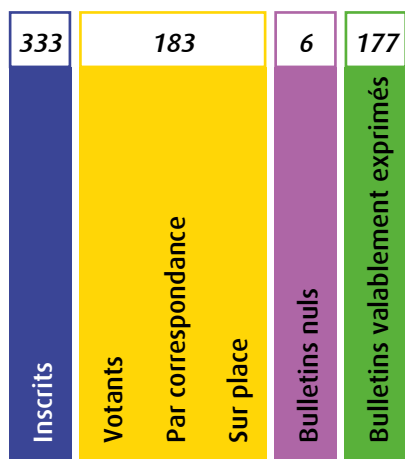
Merci à Patrick pour son engagement au sein de l'association.



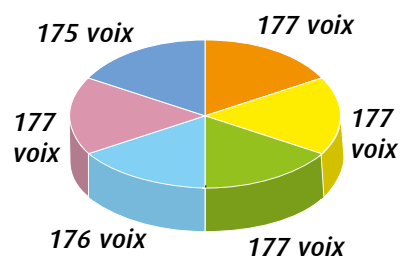
13

13 : remise du diplôme de membres honoraires ; de gauche à droite : Patrick Leroy, Jean-Louis Champeaux et Maurice Imbard

9 - Proclamations des résultats de élections du Conseil d'administration



Ont obtenu :



- Isabelle CHARON (nouvelle candidate)
- Danielle GARNIER (administratrice sortante)
- Marc GILLET (administrateur sortant)
- Claude NANO-ASCIONE (administrateur sortant)
- Mathieu NURET (nouveau candidat)
- Colette Vichery (administratrice sortante)

Bienvenue à Isabelle et Mathieu et félicitations à l'ensemble des élus.

10 - Nomination du vérificateur aux comptes

Dominique André, vérificateur aux comptes 2023 accepte de prolonger son mandat pour les comptes 2024. Merci à lui.

La prolongation de la mission de Dominique André en tant que vérificateur aux comptes de l'AAM est adoptée à l'unanimité.



14

14 : David Marchal, représentant le directeur de la région Centre-Est

11 - Interventions des invités

David Marchal est Référent territorial de Météo-France pour la région Auvergne (photo 14). Il représente à notre assemblée Monsieur Christophe Deblanc, Directeur de la région Centre-Est qui n'a pas pu se joindre à nous, étant en déplacement.

David remercie l'AAM pour son invitation. Référent Auvergne depuis 4 ans, il explique le rôle du référent au sein de Météo-France, poste important au sein de l'établissement depuis la réorganisation des régions. David a été très intéressé par les présentations des intervenants pendant cette assemblée et remercie encore une fois l'AAM pour son accueil.

Christiane Picard est Secrétaire adjointe au Bureau national ANA-FACEM (Association Nationale des Anciens Fonctionnaires de l'Aviation Civile Et de la Météorologie) et représente le président de l'association, Christian Malgarini. Christiane présente l'association ANAFACEM et rappelle son organisation, ses structures et activités et ses liens et relations amicales avec l'AAM.

Christiane, native d'Aurillac, nous souhaite un bon séjour dans le Cantal.

N'ayant pas de questions de la part de l'assemblée, à la suite de ces dernières interventions, Jean-Louis Champeaux, président de l'AAM, clôture cette 77^e assemblée générale de notre association et donne rendez-vous à l'année prochaine à Hendaye au Pays Basque. 🌈



Cette année, la délégation HDF a emmené un groupe d'une vingtaine de personnes à la découverte des deux «villages préférés des Français» situés dans le département du Nord, au cœur de la Flandre : Cassel et Esquelbecq.

l'histoire : en effet, par sa position en surplomb de la vaste plaine de la Flandre maritime, Cassel fut habité dès l'Antiquité. C'était un centre important de commerce notamment du sel de la Flandre Maritime ; d'ailleurs, les viandes salées à Cassel étaient exportées jusqu'à Rome ! Il n'est donc pas étonnant de distinguer encore aujourd'hui le tracé de sept larges voies romaines depuis le sommet du mont. (photo 1)

Sortie Hauts-de-France Du village insolite de Cassel à la brasserie Thiriez,

en passant par un moulin sur pivot,
une église-halle et un jardin remarquable

Hauts-de-France - 30 mai 2024

Isabelle Caniot

Une journée sans pluie !

La journée s'annonce un peu fraîche mais la pluie a épargné les participants, dont certains, venus d'Île-de-France, se sont levés à 3 h 45 pour arriver au point de rendez-vous dans les temps. Nos amis Jean-Jacques et Colette Vichery nous ont concocté un programme riche et varié : village, moulin, jardin, estaminet, église, et, pour terminer, une micro-brasserie.

Visite de « Cassel insolite »

Tout d'abord, rendez-vous à Cassel, point culminant de la Flandre avec ses 176 m d'altitude ; c'est le plus haut des 10 monts qui constituent, sur environ 30 km, ce que les géographes ont nommé la « cordillère des Flandres » (eh oui). Nous sommes accueillis sur la Grand Place par Yvonne de « Destination Cœur de Flandre », qui nous fait découvrir ce site exceptionnel et marqué par

Sa position lui valut aussi d'être le théâtre de nombreuses batailles et conquêtes ; d'ailleurs la ville fut fortifiée dès l'époque romaine. Les batailles les plus importantes font l'objet d'un massif monument commémoratif (photo 2) sur le sommet du mont, dont la bataille du val de Cassel en 1677, qui signa l'annexion de la région de Cassel à la France. Lors de la



1 : Cassel vu du sommet ; au fond, une voie romaine.
2 : le monument commémoratif avec notre guide.

première guerre mondiale, Cassel est un lieu important : quartier général de Foch dès 1914, et quartier général britannique pour la branche nord du front de l'ouest. Quant au dernier épisode guerrier, il remonte à mai 1940 : l'arrière-garde anglaise a retenu les troupes allemandes pendant 4 jours (au lieu des 2 demandés), pour permettre l'opération «Dynamo», soit l'évacuation des soldats vers la Grande-Bretagne ; à cette occasion, 250 maisons de la ville furent détruites, dont la moitié de la Grand-Place.

Cette immense place, particularité des villes flamandes, nous permet d'admirer divers types de maisons, dont la plus ancienne est une halle aux grains du XVII^e siècle. (photo 3)



3

À l'assaut du Kasteel meulen

Après ce premier aperçu, nous gravissons ce que les Casselois nomment «la rampe alpine» (photo 4), emblématique du «rocaillage» du XIX^e siècle (apparence de faux bois obtenue par utilisation de ciment sur armatures métalliques). Arrivés au sommet du mont, nous contemplons le panorama – jusqu'à 50 km – et découvrons, pêle-mêle, le monument aux morts déjà cité, la statue équestre du maréchal Foch, l'emplacement du casino, l'entrée de l'ancienne crypte de la collégiale, un hêtre pleureur centenaire classé «arbre remarquable»... et un magnifique moulin à vent. (photo 5)



4



5

Autrefois, plus de 20 moulins bénéficiaient de l'abondant vent du mont ; le Kasteel meulen («moulin du château» en langue flamande) en est le dernier représentant. En réalité, il est originaire d'Arneke, village proche : c'est qu'en 1948, un groupe de Casselois, ému de la disparition des derniers moulins, a récupéré ce moulin moribond « pour que Cassel retrouve son moulin du château », dit la plaque qui y est apposée.

Notre guide nous détaille le fonctionnement du moulin, dans lequel nous pouvons pénétrer -gare au vertige ! C'est un moulin tout en bois caractéristique de la Flandre : l'ensemble de sa « cage » (les 2 étages) et de ses ailes repose sur un unique pivot en chêne. Le moulin entier peut ainsi s'orienter pour que ses ailes soient face au vent, et un treuil permet cette manœuvre sans trop de peine. À l'intérieur, le mouvement des ailes se transmet (photo 6) à la meule supérieure ou «meule tournante», à la vitesse de 2 tours/seconde ; il actionne aussi «la bluterie» qui permet d'extraire le son de la farine.

Étant le seul pourvoyeur de farine, le meunier était un personnage important et un peu à part dans un village : il prélevait 10 % de la farine qu'il réalisait, mais devait payer un « droit banal au vent » (dans l'Ancien Régime). C'était un métier exigeant et dur : en effet, pour obtenir un revenu raisonnable, il fallait que le moulin tourne quel que soit le temps ; par ailleurs, des ennemis guettent le moulin : l'humidité, la mэрule, l'incendie, la tempête...

Actuellement, il subsiste une trentaine de moulins à vent dans le Nord Pas-de-Calais. (photo 7)

3 : Cassel halle aux grains du XVII^e
4 : la rampe alpine.
5 : Cassel Kasteel Meulen, moulin, vue d'ensemble.



6



8



7



9

6 : intérieur moulin : la lanterne qui actionne la meule tournante
 7 : le groupe au pied du moulin : photo Yvonne (guide)
 8 : Cassel Topiaires-Jardin des Récollets.
 9 : Cassel pavé flamand, le dessert Jardin des Récollets.

Un jardin extraordinaire : admiration et dégustation

Nous descendons et nous partons alors à la découverte, toujours dans la commune de Cassel, de la « ferme du mont des Récollets », ou Wouwenberghof en flamand, érigée sur le mont du même nom. Son propriétaire, monsieur de Quillacq, a conçu et entretient une vingtaine de jardins très divers aux noms évocateurs : la chambre sur cour, la chambre des berlingots, le jardin des broderies, la chambre de printemps, la chambre du Nord... On y aperçoit des magnifiques topiaires de buis et d'ifs (photo 8), des fleurs anciennes, des arbres im-

posants... Certains d'entre nous ont découvert les saules têtards, ainsi nommés à cause de leur sommet en forme de tête, obtenue par tailles successives ; les branches étaient traditionnellement utilisées comme bois de chauffage, poteaux de clôture...

Déployé sur 1,5 ha, cet ensemble, inspiré des peintures flamandes de type breughélien, a obtenu le label « jardin remarquable ». Entre « corridors » et « chambres de verdure », y flâner provoque un véritable enchantement !

Quant à l'ancien corps de ferme, qui date du XVII^e siècle, il abrite un estaminet, où nous allons déguster des plats bien flamands : potje vleesch (littéralement « petit pot de viande », mélange de

4 viandes « blanches » en gelée) ou boudin aux pommes, accompagnés de frites et complétés par un dessert joliment décoré : un pavé flamand, glace meringuée à la chicorée et au spéculoos (photo 9)

À Esquelbecq, une hallekerke à l'histoire mouvementée

Après cet excellent déjeuner, notre groupe se transporte à Esquelbecq. Dans ce village de 2 200 habitants, connu aussi pour être « le village du livre », nous allons d'abord découvrir l'église avec Jean-Pierre, notre guide : il s'agit d'une splendide



10

« halle-kerke », ou « église-halle » ; cette forme architecturale, qui se retrouve ailleurs en Europe, est particulièrement répandue en Flandre. Elle se caractérise par plusieurs nefs d'égaux hauteurs mais avec des toitures individualisées. Ici, la façade est constituée d'un remarquable damier de briques : briques de sable pour les blanches, argile enrichie d'oxyde de fer pour les rouges. (photo 10)

Cette église est dédiée à saint Folquin, évangelisateur et évêque de Thérouanne au IX^e siècle. La première église a été édifiée après sa mort ; construite en pierre grise de Cassel, elle ne comportait alors qu'une seule nef. Au XII^e siècle, on lui adjoint deux bas-côtés, rehaussés au XVI^e siècle à 12 m comme la halle centrale ; l'église obtient alors sa silhouette définitive. Ce siècle est marqué par la grande révolte des Gueux contre les souverains espagnols. Dans le même temps, des protestants iconoclastes dévastent plusieurs centaines d'églises en 1566 ; le bâtiment n'en souffrira pas, mais tout son mobilier est sorti et brûlé sur la place du village. L'ensemble est ensuite reconstitué,



11



12

jusqu'à une nouvelle catastrophe survenue en 1976 : un incendie d'origine électrique qui détruisit la totalité de l'édifice en 3 heures.

C'est la consternation, mais par chance, la Mairie venait de modifier son contrat d'assurance, à des conditions avantageuses en cas de sinistre. Sous la houlette de l'architecte en chef des Monuments historiques Charles Waldschmidt, la reconstruction est achevée en 22 mois. La nouvelle église conserve des stigmates de l'incendie (pierres noircies, statues carbonisées...), mais elle présente aussi un mélange harmonieux de reconstitution à l'identique et de modernisme, comme les vitraux ou l'autel en pierre de Soignies. Un très bel édifice. (photo 11)

Une brasserie familiale des Flandres

Notre journée s'achève par la visite d'un lieu très différent des précédents, toujours à Esquelbecq : à la brasserie Thiriez, nous sommes accueillis par Yann, futur repreneur avec son épouse Clara, qui est la fille du fondateur.

Remontons le temps : avant 1940, Esquelbecq comptait 5 brasseries et 80 cafés pour 1 700 habitants. La bière était alors consommée partout et à tout âge, mais c'était de « la petite bière » qui titrait de 1,5 à 2 degrés d'alcool ; l'eau disponible étant rarement potable, boire de la bière évitait alors des maladies mortelles comme le choléra ou la typhoïde. Les usages ont commencé à changer après la guerre, d'abord à la suite de la réquisition du cuivre (et donc des cuves des brasseries), puis avec l'arrivée du vin de table. De nombreuses brasseries traditionnelles ont alors dû fermer. Plus tard, un mouvement inverse a démarré avec la création de micro-brasseries sur l'ensemble du territoire français ; aujourd'hui, on y compte plus de 2 500 brasseries, dont le plus grand nombre se situe dans le département du

Nord. Daniel Thiriez se situe dans ce mouvement avec la création de sa brasserie en 1996.

À la suite de notre guide, nous découvrons les nombreuses étapes de la fabrication de la bière (photo 12). Yann attire notre attention sur l'importance de la qualité des ingrédients. D'abord l'eau, qui doit être adoucie et déchlorée ; ensuite le malt d'orge (ou d'une autre céréale selon le type de bière) ; enfin le houblon. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le houblon est ajouté en petite quantité : pas

plus de 5 g par litre ; mais c'est « le sel de la bière », l'ingrédient indispensable.

Il existe plus de 150 variétés de houblon, dont l'utilisation et le degré de maturité influencent le goût final ; actuellement il reste 9 houblonniers dans la région, mais la brasserie Thiriez s'approvisionne également ailleurs, y compris aux USA pour une sorte de bière. Chez Thiriez, on « brasse » (= on fabrique la bière) 3 fois par semaine, 2 000 litres à la fois. On y produit une grande diversité de

bières, que nous pouvons déguster et acquérir à la fin de la visite. (photo 13)

Une journée bien remplie

Le covotage a fonctionné parfaitement, l'organisation fut sans faille, et nous rentrons chez nous la tête emplie de merveilles, prêts à repartir pour d'autres découvertes... l'an prochain ! 🌈



13

13 : La dégustation à la brasserie Thiriez.

Crédits Photos :

Photos 1,2, 4, 9: Isabelle Caniot

Photos 3 et 13 : Marie-Christine Lhussiez

Photos 5 et 11 : Anne Fournier

Photos 6, 7, 8, 10 : Maurice Imbard

Photo 12 : Sergine Lenoir

Neuf personnes étaient au point de rendez-vous à la piscine des Cloiseaux de Rueil-Malmaison, départ de la marche ANAFACEM-AAM du sentier des Gallicourts de Rueil-Malmaison à Bougival en passant par la Celle-Saint-Cloud, le 12 septembre. Sur le calendrier, c'est encore l'été, mais il fait bien frisquet (photo 1).

Marche ANAFACEM-AAM

sur les coteaux de la Seine
de Rueil-Malmaison à Bougival,

12 septembre 2024

Lisette Buard et Brigitte Verdier

Le chemin que nous empruntons démarre en longeant des terrains de sport pour obliquer rapidement à gauche et emprunter la passerelle des Gallicourts, un ouvrage en acier d'une centaine de mètres de long reliant les bords de Seine aux hauteurs de Rueil-Malmaison.

Le chemin gravit ensuite les coteaux des Gallicourts qui dominent la Seine. Ces coteaux étaient couverts de vignes dès le XV^e siècle, et plus tard de vergers et d'autres cultures car on retrouve un verger abandonné.

La vue d'un supposé point de vue sur la vallée de la Seine (Belvédère des Gallicourts) est très limitée car masquée par les sommets des arbres. C'est l'emplacement choisi pour la photo de groupe (photo 2).

Arrivés sur le plateau, nous cheminons vers la forêt domaniale de la Malmaison (Bois de Saint-Cucufa) et longeons l'étang de Saint-Cucufa qui bénéficie d'un éclairage magnifique à cette heure de la journée.

A la sortie de la forêt, à proximité des Haras Lupin, nous cheminons dans une zone pavillonnaire de la Celle-Saint-Cloud.

Cette ville, située à 12 km de Paris dans le département des Yvelines, est rattachée à la communauté d'agglomération Versailles-Grand-Parc. Son ter-



ritoire est largement urbanisé avec de grands ensembles d'immeubles, comme la résidence Elysée 2 dans l'Est, le quartier de l'Etang Sec, le quartier Renaissance, le quartier de la Châtaigneraie et aussi le quartier Beauregard dans le Sud et de nombreux logements sociaux. Elle conserve cependant, surtout au Sud et à l'Ouest de grands espaces boisés, dont une petite partie de la forêt de Fausses-Reposes.

Après la traversée de la Celle-Saint-Cloud où les montées succèdent aux descentes, nous atteignons le bois de la Celle-Saint-Cloud, puis après un autre quartier de la Celle-Saint-Cloud, la forêt domaniale de Marly où nous pouvons faire une pause déjeuner assis sur des troncs d'arbres en attente d'être évacués. Il ne pleut pas encore et nous pouvons nous restaurer au sec.

Nous repartons vers Bougival sous l'averse qui par chance ne dure pas trop longtemps. Arrivés au point d'étape (à 8 km) que constitue la gare de Bougival, personne n'abandonne...



3

Cette commune est située à l'est de Saint-Germain-en-Laye et au nord de Versailles, sur la rive gauche de la Seine, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Paris. D'à peine plus de 20 m d'altitude au niveau des écluses, cette rive s'élève jusqu'à plus de 110 mètres vers la gare de Bougival.

Ce sont ces 90 mètres que nous allons descendre.

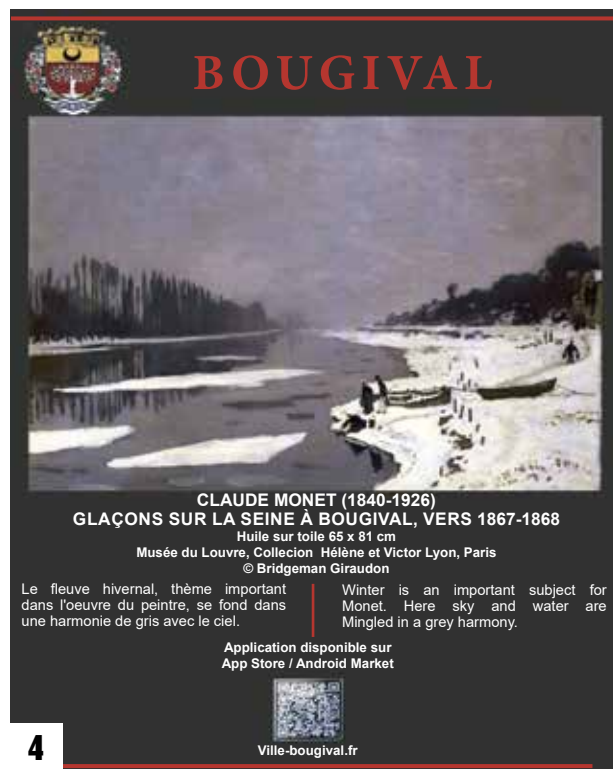
Après avoir traversé une dernière zone pavillonnaire, nous cheminons dans le parc de la gare de la Jonchère, où les chemins sont boueux et ravinés par la pluies. Attention aux glissades !

Nous longeons la Datcha de l'écrivain Ivan Tourgueniev, construite dans les années 1870 comme lieu de villégiature et notre descente se poursuit jusqu'à la sortie du parc de la Jonchère.

Il nous reste alors deux kilomètres de plat pour rejoindre notre point de départ, le long de la Seine.

Et de nouveau, une averse nous oblige à ressortir les K-ways pour terminer la marche, en s'arrêtant pour voir une photo d'un tableau de Claude Monet intitulé "Glaçons sur la Seine à Bougival" (photo 4), ce qui n'est pas encore le cas en ce mois de septembre.

Une bonne journée d'une marche de 12,6 km, ponctuée d'averses, dans un cadre pittoresque. 🌈



4

- 1 : panneau météo
- 3 : étang de Saint-Cucufa
- 2 : notre groupe
- 4 : glaçons sur la Seine à Bougival de Claude Monet

Dans la première partie de leur récit de la ballade en Irlande (*arc en ciel* N° 203, page 24) Anne, Régine et Michèle vous ont conté les préipéties des journées des 22 et 23 avril 2024. Dans cette deuxième partie, après avoir passé la nuit à l'hôtel Grégory de Gort, le groupe de l'AAM, enfin au complet, engage au matin du 24 la visite du Connemara...

La rédaction



Le voyage de l'AAM

UNE BALADE IRLANDAISE

Lundi 22 avril 2024 - lundi 29 avril 2024

Anne Fournier, Régine Obrecht
et Michèle Gaubert

Deuxième partie

Mercredi 24 avril 2024 Le Connemara

Comme chaque jour, il n'est pas question de "grasse matinée" et nous repartons pour une excursion dans le Connemara, la partie la plus sauvage de l'Irlande. Le beau temps est toujours présent : de l'avis des spécialistes, quelques cirrocumulus, cumulus mediocris et cirrostratus nous surveillent, chacun à sa hauteur.

Durant tout notre trajet en autobus, ce jour et les suivants, Janine nous déroulera l'Histoire de l'Irlande et pour cette entrée dans le Connemara, elle nous fait écouter "Les lacs du Connemara" de Michel Sardou. Il en a coécrit les paroles avant d'être allé lui-même en Irlande, mais il est clair que les paroles reflètent ce que nous commençons à admirer (photo 7). La région n'a pas changé depuis 7 000 ans. Avant de pénétrer dans ces terres, nous empruntons une partie de la "Wild Atlantic Way", route de 2 500 km de long qui longe la côte Atlantique et qui a été construite pour éviter la disparition des petits villages côtiers isolés. De là, nous apercevons au large les célèbres îles Aran qui hébergent les "vrais" irlandais et où est parlée exclusivement la langue gaélique. Le paysage devient sauvage et

désertique, les montagnes en granite dominent une multitude d'étendues d'eau (photo 8) et d'immenses tourbières sur lesquelles pousse la bruyère : c'est la région des lacs et de la tourbe, une région pauvre.

La tourbe est partout (photo 9), à tel point que l'eau peut être jaunâtre, même dans les hôtels. Elle est le résultat de la décomposition de végétaux et de leur fossilisation durant des milliers d'années. Une tourbière est un milieu saturé d'eau et dépourvu d'oxygène en profondeur ; la tourbe noire a plus de 12 000 ans ; c'est une terre acide, non cultivable. La tourbe est actuellement un sujet de polémique entre ruraux et écologistes : au cours des 100 dernières années, la brique noire était non seulement le moyen de chauffage privilégié des habitants mais aussi le combustible de nombreuses centrales électriques locales. L'exploitation de la tourbe implique de brûler la végétation, d'extraire la tourbe profondément (jusqu'à 3 mètres de profondeur) et de la faire sécher. D'immenses zones ont été exploitées, mais comme pour le pétrole ou le charbon, ce procédé est loin d'être écologique. Au niveau mondial, les tourbières sont de vrais puits à carbone. Endommager ces zones humides libère et l'impact sur le climat est énorme. L'extraction de la tourbe est désormais réglementée par le gouvernement, avec pour conséquence, la fermeture de quatre centrales électriques que Janine déplore. La récupération de la tourbe reste autorisée pour la consommation personnelle en chauffage. Nous n'oserons pas rapporter de tourbe en souvenir !

Nous apercevons des cygnes en bordure d'étangs : Janine nous rappelle qu'ils sont protégés depuis que les enfants de Lir ont été transformés en cygne (légende celtique, XVII^e siècle).

Les habitants survivent depuis toujours grâce à l'élevage et la pêche (saumon, truite de mer et de rivière, fruits de mer -huîtres et moules-) ; les principaux résidents sont les moutons, marqués tous de la couleur propre à leur propriétaire.



8



9

7 : paysage du Connemara
8 : étendue d'eau au Connemara
9 : tourbe
10 : l'abbaye de Kylemore

Une petite pause nous permet d'admirer l'Abbaye de Kylemore (photo 10), construite par Mitchell Henry en 1865 pour répondre à l'enthousiasme de sa femme pour le lieu. À la mort de celle-ci en 1874, Mitchell Henry fait construire un mausolée et une église sur le site de Kylemore. Après plusieurs ventes et embellissements coûteux, l'ensemble est acquis en 1920 par la communauté des Dames Bénédictines Irlandaises. Ce fut une école privée, de très bon niveau et très coûteuse, jusqu'en 2010 ; Madonna y a envoyé sa fille pendant un an ! Les sœurs conservent l'exploitation de l'abbaye et les touristes sont les bienvenus.



10



11

Aussitôt après notre repas composé de moules-frites et d'une crème brûlée, pris dans un restaurant à Leenane, nous embarquons pour 1h30 de croisière sur le fjord de Killary (photo 11). Deux groupes se forment sur le bateau : les téméraires qui affrontent un vent glacial pour prendre des photos inoubliables et les autres à l'abri derrière de grandes baies vitrées, le soleil toujours avec nous. Le fjord de Killary est le seul fjord irlandais, long de 14 km et large de 700 m. Les rives nord et sud se différencient par leur nature et leur âge. La plus ancienne (490-460 millions d'années), composée de grès à gros grains, schistes et pierres volcaniques domine avec le point culminant du Connemara, Mweelrea (817 m), tandis que la jeune (430 millions d'années), mélange de grès et d'argile, a abrité quelques cultures en terrasse de la pomme de terre, avec pour fertilisant naturel les algues du fjord. Il va sans dire que la famine, due au déclin de la culture de la pomme de terre et à la disparition mystérieuse des bancs de harengs, eut un impact dévastateur dans la région comme en témoignent les villages en ruine que nous apercevons. À leurs pieds, l'eau est claire, non polluée. Toutes les conditions sont réunies pour offrir gîte et couvert aux moules et aux saumons dans leurs "grandes" piscines. L'aquaculture est effectivement la richesse de la région : nous observons du bateau plusieurs ensembles de barils auxquels sont suspendus des centaines de cordes sur lesquelles s'accrochent les moules par milliers. Plus en aval, plusieurs fermes aquacoles accueillent de jeunes saumons après l'éclosion des œufs dans le laboratoire d'alevinage. Durant notre retour, un dauphin a très brièvement pointé son nez, trop brièvement pour que nous puissions réellement l'observer : nous croyons sur parole la chanceuse du jour.

En quittant Leenane, Janine nous signale une stèle sur le bord de la route construite à la mémoire de la sorcière de Leenane ; elle nous raconte que c'était une bergère, seule, et que les hommes avaient peur de l'embêter ! D'ailleurs, sa petite maison a été vendue, restaurée, mais elle n'a jamais été habitée. Serait-elle hantée ?



12

11 : le groupe AAM avant l'embarquement pour le fjord Killary
 12 : champ de la région de Burren
 13 : vue sur les falaises 'Cliffs of Moher'
 14 : la cathédrale de Limerick

De retour vers Galway, nous traversons les Maunturks Mountains, culminant à 720 m ; puis nous passons An Teach Doite (Maam Cross en anglais) puis Uachtar Ard (Oughterard). Situé au bord du plus grand lac du Connemara, le Loch Coirib (Lough Corrib) avec ses 42 km de long et ses 365 îles, ce village d'environ 1300 habitants, est le paradis des pêcheurs, location de barques et droit de pêche garantis. Après avoir traversé un magnifique terrain de golf de 18 trous accueillant des compétitions internationales, nous empruntons les faubourgs de Galway dont les fortifications furent consolidées par les anglo-normands après leur invasion. Quatrième ville d'Irlande, Galway est une ville étudiante avec la 2^e université d'Irlande après Trinity College (12 000 étudiants, toutes disciplines). Elle est réputée pour son festival annuel pluridisciplinaire des Arts en juillet, sa cristallerie et ses courses de chevaux (début août, pas une chambre d'hôtel sur la période à 10 km à la ronde !).



13

Jeudi 25 avril 2024 Le Burren et ses falaises de Moher

Cette journée sera la plus nuageuse, avec quelques averses l'après-midi. Elle est consacrée à la découverte du Burren, région de plateaux calcaires formés sous l'océan au carbonifère, il y a 350 millions d'années. Sa partie sud-est est classée Parc National. Elle s'étend sur 250 km².

Cette région désertique est riche de paysages lunaires parcourus de murs de cailloux. Le nom de cet immense plateau calcaire provient du gaélique qui signifie "lieu de pierre". D'ailleurs, c'est dans cette région, sous le dolmen de Poulhabrone, que furent découverts 27 squelettes "d'hommes de pierre". La flore y est remarquable (7 sortes d'orchidées, par exemple), avec des espèces que l'on trouve dans les Alpes telles que l'edelweiss ou les gentianes ! Une transhumance inversée est pratiquée dans cette région. En effet, le bétail (vaches laitières et chèvres), élevé dans la plaine l'été, est remonté dans les hauteurs l'hiver car les champs sont alors inondés (photo 12). Nous traversons Lisdoonvarna connue comme station thermale pour les rhumatismes et pour son festival des célibataires. Si le cœur vous en dit !

Pendant la suite de la matinée, nous découvrons les célèbres falaises "Cliffs of Moher" datant de 320 millions d'années, longues de 8 km et s'élevant jusqu'à 214 m. Des milliers d'oiseaux marins s'y succèdent pendant 8 mois pour y nicher (macareux, faucons pèlerins, petits pingouins, guillemots, kittiwakes à pattes noires etc). Le site est bien aménagé pour recevoir le flot annuel d'un million et demi de touristes. Dès 1835, M. O'Brien y fit d'ailleurs construire la tour qui porte son nom pour permettre aux visi-



14

teurs de profiter des vues sublimes et vertigineuses qu'offre ce site (photo 13). Les membres du groupe choisissent librement de parcourir les chemins suivant les falaises, de monter dans la tour, de visiter le musée ou de flâner dans les boutiques de souvenirs. Nous nous rendons ensuite à Liscannor pour le déjeuner, avant de reprendre la route et, par Ennis, rejoindre Limerick, 3^e grande ville d'Irlande. Deux heures de temps libre pour effectuer un petit tour à pied dans cette cité aux allures de ville américaine. Au gré des déambulations, les uns admirent le King John's Castle, une imposante forteresse normande construite au XIII^e siècle dotée de deux tours massives et, de l'autre côté de la Shannon River, le Treaty Stone, pierre sur laquelle le roi d'Angleterre et son prédécesseur ont signé le traité de Limerick en 1691; d'autres visitent la St Mary's Cathedral, plus vieux bâtiment de Limerick, une cathédrale anglicane fondée en 1168 qui renferment de remarquables stalles en chêne noir du XV^e siècle, ainsi qu'un cimetière possédant de belles et très anciennes croix celtes (photo 14). Attention, pour une visite à l'intérieur, il

faut se présenter avant 16 heures. Pour échapper à une averse importante, refuge est trouvé soit dans le plus ancien pub de Limerick, le Tom Collins, où le serveur charmé par Georgette nous fait cadeau du thé ! soit au Locke Bar, un sympathique pub où de la musique irlandaise enchante les clients ! De retour au bus, nous repartons vers notre hôtel Park Inn by Radisson, situé sur l'aéroport de Shannon, souvenir de quelques météos du groupe qui ont passé là plusieurs mois dans le cadre de l'expérience FASTEX, il y a 27 ans.



4 bis - Vers l'indépendance : émeutes et représailles

Deux idées révolutionnaires s'additionnent : l'indépendance mettant fin à la colonisation et la partition de l'Irlande. Au pouvoir britannique, les Irlandais opposent désormais la nécessité d'un **Home-Rule** (c'est-à-dire la possibilité d'une autonomie politique) et exigent en 1880, un **Land Act, acte agraire** qui permettrait aux Irlandais de posséder des terres, droit alors réservé aux riches colons anglicans. Le Land Act sera finalement appliqué en 1903, car l'Angleterre, dépassée par la violence des insurgés et les actions du **Sinn Féin** (parti efficace et convaincu), se résigne à ces compromis **pour maintenir un semblant de paix**.

► **1914** : l'adoption du fameux **Home Rule** satisfait le Sud et mécontente les protestants de l'Ulster. La date est mal choisie, car la guerre mondiale accapare soldats et esprits pendant deux années, et la loi n'est pas appliquée. La colère repart en 1916.

► **1916** : l'Insurrection, dite des **Pâques sanglantes**, est si mal préparée qu'elle échoue. L'armée Britannique riposte sauvagement (450 morts). Les meneurs, James Collony et Patrick Pearce sont fusillés. Beaucoup sont emprisonnés. Tous deviendront des martyrs brûlants au service de la cause indépendantiste.

► **1918** : les Britanniques veulent établir une conscription pour l'effort de guerre. La majorité des Irlandais se révolte et vote pour le Sinn Féin à l'occasion des élections.

► **1919** : l'IRA, branche armée des révoltés, déclare la guerre d'indépendance. Pour narguer l'Angleterre, un parlement irlandais, ou « **Dail Eiréan** », veut siéger à Dublin, refuse de collecter les impôts généraux et les remplace par un emprunt national.

► **1920** : les émeutes sont fréquentes et accompagnées d'importantes pertes humaines, 400 casernes sont incendiées. Aux élections, 21 comtés sur 32 élisent des députés pro-indépendantistes du Sinn Féin.

Le 21 novembre, au **Croke Park**, les Britanniques tirent sur la foule, faisant 14 morts. L'histoire retiendra ce triste **Bloody Sunday**. Toute paix religieuse et territoriale semblant impossible, **une partition entre le nord et le sud de l'Irlande** est enfin négociée à Londres par **Michaël Collins et Arthur Griffith**.

► **1921** : la trêve est signée, les pertes sont lourdes, les dégâts psychologiques profonds et les indépendantistes divisés entre action forte et modération. Michaël Collins sera victime de ces tensions.

► **1922** : le 6 décembre 1922, l'indépendance de la République libre d'Irlande est proclamée ; la partie nord de l'Irlande décide de se maintenir au sein du Royaume Uni.

Les vieux démons renaissent

Ce passé chaotique ne s'oubliera pas. Après quelques années de calme et une relative prospérité au Sud, les troubles reprennent dès 1960. Avec le soutien de l'IRA, les catholiques de l'Irlande du nord se rebellent contre les forces britanniques qui protègent les protestants. De 1968 à 1998, le conflit se généralise et tout recommence avec la même sauvagerie : bombes mortelles, terreur généralisée, vieilles haines qui ne connaissent aucun Dieu. Jusqu'au cessez-le-feu de 1994 complété par le **traité de Belfast** signé le Vendredi Saint par les deux gouvernements (Tony Blair pour les Britanniques) et la plupart des partis de l'Irlande du Nord. **L'accord du Vendredi Saint** prévoit, outre le désarmement des groupes paramilitaires, une relative autonomie de l'Irlande du Sud par la création d'une assemblée locale et d'un conseil des ministres, le droit de détenir les deux citoyennetés, irlandaise et britannique, sans préjuger de l'évolution du statut de l'Irlande du Nord.



16



17

Vendredi 26 avril 2024 La Péninsule de Dingle

Retour du grand beau temps qui durera jusqu'en milieu d'après-midi du dimanche. Nous prenons la route vers Limerick puis Tralee. Au passage nous nous arrêtons dans le petit bourg d'Adare pour y admirer ses beaux cottages colorés aux toits de chaume (photo 15). Son château témoigne des fortifications édifiées par les Anglo-Normands au XIII^e siècle. Nous nous rendons ensuite dans la Péninsule de Dingle, en passant par Lougher et Annascaul, village de Thomas Crean, marin surtout connu pour ses explorations polaires et antarctiques. La route panoramique qui longe son littoral nous offre des vues spectaculaires sur l'océan Atlantique. Après avoir traversé Dingle, nous rejoignons Sleah Head et admirons en face les Blasket Islands (photo 16). C'est là que trois indisciplinés (qui se reconnaîtront !) s'attardent au sommet d'une colline. Comme ils manquent à l'appel, voyant leurs trois silhouettes, Janine, inquiète, interroge : "Est-ce bien eux ?" Finalement, ils rejoignent le bus avec... 10 mn de retard ! Nous déjeunons à Ballyferrier, lieu où des scènes du film de science fiction, *Star Wars*, ont été tournées (photo 17). L'après-midi nous visitons la Kilmalkedar Church, une église romane du XII^e siècle en ruines (photo 18). Elle est dotée d'un portail sculpté de motifs géométriques. On y trouve également un ancien cadran solaire, une pierre gravée en alphabet latin ainsi qu'une pierre oghamique (alphabet antique utilisé pour l'écriture de l'irlandais primitif du IV^e au VI^e siècle). Nous revenons à Dingle et son charmant port par les terres, et nous nous promenons en admirant l'alignement des façades colorées de ses maisons et pubs (photo 19). Nous avons une pensée émue pour Fungie, le célèbre dauphin qui avait élu domicile dans le port entre 1983 et 2021, et qui accompagnait les touristes venus lui rendre visite ! Nous rejoignons ensuite notre hôtel à Killarney.



18



19

- 15 : cottage coloré de la région de Dingle
- 16 : les Blasket Islands
- 17 : Des figurines du film *Star Wars* à Ballyferrier
- 18 : Kilmalkedar Church
- 19 : maison colorée de Dingle

Samedi 27 avril 2024 L'anneau du Kerry

L'anneau du Kerry, péninsule d'Iveragh, ou disons plutôt Ring du Kerry, est au menu du jour. Il fait grand beau, nos gros pulls s'abîment dans nos valises. Les météo sont des pisse-froid, disait ma boulangère bretonne. Et ils se trompent !

Nous allons faire une boucle, un anneau, de 179 km (dans le sens contraire des aiguilles d'une montre à cause de l'étroitesse des routes), au milieu des lacs, des tourbières et des moutons, en longeant les côtes découpées de l'océan, ce qui promet, comme hier, des paysages époustouffants pour nos yeux et nos photographes. Rappelons aussi que le grand homme de l'indépendance pacifique, Daniel O'Connell est né dans ce comté (cf. encadré 5 : "Place aux grands hommes").



Maison de Daniel O' Connell

débarquer à cause du mauvais temps et reparti comme il était venu. La révolte irlandaise ne cèdera pas pour autant et de nombreuses rébellions contre les Britanniques s'enchaîneront.

O' Connell, révolutionnaire ? « Mon âme est à Dieu, mon cœur à l'Irlande »

► **Daniel O' Connell** naît en 1775 dans une famille de petits propriétaires terriens du Comté de Kerry. Il meurt à Gênes en 1847. Grâce au "Catholic Relief Act", il mène à bien des études de droit et devient avocat. Très influencé par la Révolution Française et les libertés, il fonde en 1823 l'Association Catholique pour lutter contre l'interdiction d'être parlementaire, édictée par la royauté anglaise. Il réussit tout de même à se faire élire et devient le symbole du nationalisme irlandais lorsque la loi est abolie. Relativement modéré, il ne souhaite pas d'insurrection violente, il est partisan du compromis et d'une lutte légale. Il restera toute sa vie respectueux de la couronne britannique. Son cœur est enterré à Rome, le reste de sa dépouille à Dublin où l'on peut voir sa statue en majesté.

► **Michaël Collins** : il est né en 1890 dans le comté de West-Cork, pétri d'idéal, il s'engage très jeune au sein de l'IRB, mère de l'IRA. C'est un meneur d'homme, charismatique mais intransigeant. Il est emprisonné après l'échec des Pâques Sanglantes mais libéré en 1916 grâce à l'intervention du gouvernement américain. Dans la constitution sauvage du gouvernement factice, il fait fonction de ministre des finances mais s'occupe surtout de l'armée secrète. Avec Arthur Griffith, il négocie un traité mal accepté par le Sinn-Féin. Il sera assassiné en 1922. Beaucoup de témoins rendent son rival-ami (sic !), Eamon de Valera, responsable de ce meurtre. (version d'ailleurs proposée dans le film très célèbre d'Alan Parker). Les Montagnards ne se méfient jamais assez des Girondins... ou l'inverse !

► **Bobby Sand** : tristement passé à la postérité, il meurt de faim dans sa prison de Maze, en 1982, Madame Thatcher refusant de lui accorder le statut de prisonnier politique.

Pour nous allécher d'emblée, pendant le trajet, Janine évoque les mets servis lors des fêtes irlandaises. Nous reconnaissons notre agneau Pascal, servi avec beaucoup de pommes de terre... et de frites... et de purée (les accompagnements incontournables des repas). La dinde farcie au bacon est sûrement plus originale, et chez nous la sauce aux aïelles peut manquer ! Par contre, nous ne connaissons pas le pudding de Noël (confectionné longtemps à l'avance) et brûlé à l'alcool. Après cet intermède gourmand, nous entrons dans le village de **Killorglin**, célèbre pour la fête du bouc et les fumeries de saumon. Le bouc-symbole, en bronze, trône au centre du bourg (photo 20). Il rappelle la **Puck Fair**, foire de trois jours où un vrai bouc, attrapé par un fin chasseur, joue la star en majesté sur son podium. Amis des animaux... rassurez-vous, il est ensuite délivré et peut retrouver sa chère montagne. La fête est, paraît-il, copieusement arrosée, dansée et chantée.

Jimmy nous accueille à la **Smoke House, KRDFisheries**. Depuis 1782, dans cette fumerie artisanale, le saumon est d'abord nourri avec des granulés de harengs et de maquereau, levuré avec du

5 - Place aux grands hommes!

► **Wolfe Tone** est le père du républicanisme irlandais.

Farouchement patriote et poursuivi pour cela par la royauté anglaise, il se réfugie en 1794 en France et convainc le gouvernement révolutionnaire d'envoyer des soldats pour envahir l'Irlande ! Las, le bataillon ne put

Phaffia. Il est pêché, préparé et fumé au bois de chêne pendant 12 heures à 30 degrés. Nous dégusterons avec plaisir une belle assiette de saumon organique (photo 21), et les amateurs emporteront de quoi se régaler après leur retour en France. S'ils sont conquis, l'entreprise se propose de continuer à les approvisionner via internet (krdfish@eircom.net) Peu de temps après, ce sera l'arrêt Irish coffee, le meilleur d'Irlande, dixit Janine. La plupart d'entre nous ouvrent leurs chakras du matin au whisky. Claire photographie le torchon-recette, pendant que deux bonnes élèves partent enrichir leurs connaissances au Kerry bog village, le petit musée à droite en entrant sur le parking ! Désormais, elles savent tout sur la baratte, la tourbe et le Kerry bog poney.



20

Glenbeigh, Cahirciveen, Waterville... Suivre la côte Atlantique est un vrai régal pour nos yeux éblouis par la couleur de l'océan et le bleu du ciel (photo 22). Tous nos photographes sont réjouis et un reportage photo serait d'ailleurs plus éloquent que toutes nos pauvres descriptions littéraires !



21

Avons-nous déjà parlé des disparitions-réapparitions de Joël et des grands moulinets de bras de Janine tentant de le rappeler à l'ordre ? « Joël ici, Joël pas si loin ». Un vrai jeu de chat et souris, car Joël revient toujours et il ne ratera pas la statue de Charlie Chaplin, ni la plage de galets ! On nous dit que les deux Charles, Chaplin et de Gaulle, aimaient leurs vacances kerrinoises !



22

Nous continuons, en longeant les haies de rhododendrons à peine fleuris, vers le Parc National de **Killarney** et l'arrêt tant attendu **des Ladies Views**. Le panorama est grandiose, il doit son nom à l'auguste reine Victoria qui, se rendant à Muckross House, en l'an 1861, a stoppé son attelage et celui de sa cour pour profiter du paysage : au loin les trois lacs (Lough leane, Muckross lake, Upper lake).



24



23

20 : le bouc de Killorglin
 21 : une belle assiette de saumon organique à déguster
 22 : paysage de la côte atlantique
 23 et 24 : parc de Muckross

Eh bien, malgré l'absence de titre de noblesse, nous sommes aussi royalement émerveillés ! Les cerfs, célébrités du lieu, sont même venus nous saluer.

Nous nous arrêtons dans le parc du **manoir de Muc-kross**, celui-là même qui fut restauré pour accueillir au mieux la Reine Victoria, et qu'elle eut l'audace de dédaigner (encore subjuguée par la beauté vraie de la nature environnante ?). Il ne se visite pas. Nous mettrons notre œil tout près d'une fenêtre poussiéreuse, pour y apercevoir un bouquet de fleurs, en matière plastique ! Les serres sont fermées, mais les jardins du domaine sont magnifiques : rhododendrons, azalées roses, arbres majestueux... (photos 23 et 24). Et même une curieuse sculpture énigmatique.

Dimanche 28 avril 2024

Nous quittons vers 8h30 le comté de Kerry pour prendre la N72 par Mallow, nous arrêter au bord de la route à Cashel et photographier la ruine du "Rock of Cashel" : Silhouettes romantiques de la tour ronde et de l'ancienne cathédrale de cette cité, plantées au sommet d'une colline (photo 25). Mais ce site rappelle aussi un triste événement : l'attaque, en 1647, par Cromwell, de la cathédrale où s'étaient réfugiés les habitants, faisant 3 000 morts. Nous rejoignons ensuite Kilkenny où nous déjeunons dans le restaurant de l'hôtel Langton's. Puis un temps libre nous permet de faire les emplettes souvenirs, tout en flânant dans les ruelles très animées de son centre qui a conservé son aspect médiéval ou dans le château et son très grand parc, au bord de la Nore River (Photos 26 et 27). Mais il faut songer au trajet retour en bus vers Dublin pour être à l'heure à

la soirée traditionnelle organisée au Taylors Three Rock. L'installation au Pillo Hôtel d'Ashbourne, au nord de la capitale est donc rapide. Et nous reprenons le bus pour cette soirée. Un repas typique nous y attend et surtout un très beau spectacle de musiques, chants, claquettes et danses irlandaises (photo 28).

Lundi 29 avril 2024

Pour le groupe toulousain, la journée en Irlande fut très, très courte : lever à 5 h pour prendre l'autobus à 5h30 en direction de l'aéroport ; des paniers "petit-déjeuner" nous sont donnés à la montée ! Tout comme nous, Janine est très émue par cet adieu. De plus, elle regrette infiniment de ne pas pouvoir nous accompagner jusqu'à l'aéroport, mais nous ne l'oublierons pas !! Merci Janine ! La fin du voyage se déroule sans encombre avec un départ et une arrivée à l'heure, 11 h 10 à Toulouse.

Quant au groupe des "Parisiens", il effectue une visite de Dublin similaire à celle du début de semaine par les Toulousains, mais un peu allégée : le matin, visite de la distillerie Teeling avec dégustation de whiskey et pause devant la cathédrale Saint Patrick, l'après-midi le musée EPIC (cf. encadrés 6 et 7 : *L'éducation et La vie économique en République d'Irlande*). Situé dans les vastes sous-sols voûtés d'anciens entrepôts en face de la rivière Liffey, ce musée nouvelle génération est doté d'une vingtaine de galeries organisées de façon thématique, avec de nombreuses animations audiovisuelles souvent ludiques (photo 29). À la sortie, nous faisons encore un tour en bus dans les beaux quartiers de la capitale, situés près de Merrion Square (photo 30).





26



27



28



29

6 - L'éducation en Irlande

De l'avis de Janine : "Messieurs-dames, elle coûte cher aux parents, mais elle est de bonne qualité". L'école est obligatoire à partir de 5 ans. Avant cet âge, c'est la preschool qui est payante (jusqu'à 1 000 € par mois !). Puis maternelle et primaire durent 8 ans. Les religieuses sont encore propriétaires de 95 % des établissements. Mais elles n'enseignent plus, sauf les cours de religion qui sont donnés jusqu'en terminale ! Filles et garçons sont généralement séparés. L'uniforme est obligatoire, jusqu'aux chaussettes ! et aux frais des parents. Comme il n'y a pas de cantine, les élèves apportent leur "pack lunch" et le mangent dans la classe. On trouve toujours une école protestante par commune. En primaire, les livres ne sont gratuits que depuis septembre 2023. Anglais et gaélique sont enseignés en primaire, le gaélique passant même en première langue dans les régions du gaeltacht (là où le gaélique est le plus vivace). Une troisième langue est ajoutée dans le secondaire (français, allemand, espagnol...). Les examens de passage du primaire au secondaire sont payants ainsi que le brevet passé en 3^e. Une année de "transition" facultative est ensuite proposée pour découvrir les arts, voyager, faire des stages... Sinon, l'élève passe directement dans l'année suivante. Le leaving certificate, équivalent du bac, donne des points. Un cota est nécessaire pour avoir accès à certaines universités. Il existe des bourses. Mais les 1 500 € d'inscription doivent être avancés par l'étudiant boursier qui n'est remboursé que 5 à 6 mois plus tard. Après les trois premières années, l'inscription en master coûte 7 500 € ! A Dublin, la chambre revient à 1 200 € par mois. Alors, en effet : l'éducation coûte cher. Par ailleurs, il existe des formations professionnelles et aussi des écoles spécialisées, par exemple pour les autistes. Mais elles sont en nombre insuffisant. Enfin, comme il n'y a pas assez de travail en Irlande, beaucoup de diplômés émigrent, notamment aux États-Unis ou en Angleterre".



30

25 : ancienne cathédrale de Cashel
 26 : cour pavée à Kilkenny
 27 : une des pièces du château de Kilkenny
 28 : musiciens et danseurs sur la scène du pub
 29 : une des animations audiovisuelles à l'EPIC
 30 : immeuble du quartier Merrion Square

Crédits photos :
 Dominique André, Pascal Burckel, Jean-Louis Champeaux, Anne Fournier et Joël Hoffman

7 - La vie économique en République d'Irlande

Les Irlandais travaillent 40 heures par semaine. La retraite est à 66 ans. Il n'y a pas de Sécurité Sociale. Les plus démunis disposent d'une carte médicale donnant un accès gratuit aux consultations et aux soins. Quant à tous les autres, ils doivent prendre une assurance personnelle. Une visite chez le généraliste coûte alors 65 € et chez un spécialiste 200 €.

Grâce au boum économique de 1995 à 2008, les intérêts pour prêt sont passés de 14 % à 4,7 % et une entreprise venant s'installer en Irlande ne payait pas d'impôts pendant 10 ans. Mais la récession de 2008 fut sévère avec une baisse de 5 à 15 % des salaires, une diminution des retraites et des aides aux handicapés, une hausse des impôts. Des grèves eurent lieu pendant plusieurs mois.

La reprise économique vers 2008 a permis une réduction des impôts. Mais de nouvelles grèves ont eu lieu dans les transports, l'éducation, la santé, pour retrouver les salaires antérieurs. La remontée de la TVA en septembre 2023 a conduit à de nombreuses faillites. De plus, hôpitaux et médecins manquent de disponibilité, la population ayant fortement augmenté par suite de l'immigration, les immigrants qui étaient refusés en Angleterre passant en Irlande du Nord puis du Sud.

Le voyage retour vers la France commencera vers 16 h 30 à l'aéroport de Dublin, avec une sortie de l'aérogare d'Orly vers 23 h 30, après une attente de plus d'une demi-heure à la douane avant de récupérer nos bagages ! Mais... les voyages forment la jeunesse !

De l'avis de tous, malgré les aléas (non climatiques !), ce fut encore un très beau séjour passé ensemble. Merci à nos amis qui ont organisé ce magnifique voyage et vivement le suivant ! 🌈

- 1 : 11 h 30 le 25 avril à Moher
- 2 : Robert, le chauffeur du car
- 3 : Janine, la guide du séjour de l'AAM
- 4 : Belles maisons à toit de chaume à Adare (comté de Limerik)
- 5 : Marchand ambulant dans le Kerry
- 6 : Fungie, le célèbre dauphin de Dingle
- 7 : Côte de l'océan atlantique depuis Sea Head (péninsule de Dingle, comté de Kerry)
- 8 : Maisons colorées à Dingle
- 9 : Vue sur la ville de Kilkenny (comté de Kilkenny)

Bonus photos du voyage en Irlande

Crédits photos : Dominique André, Pascal Burckel, Jean-Louis Champeaux, Anne Fournier, Joël Hoffman et Reine Margueritte



1



2



3



4



5



7



6



8



9

- 10 : Eglise St Mary, Dingle (An Daingean), Péninsule de Dingle, comté de Kerry
- 11 : statue de joueurs de Hurling dans le centre historique de la ville de Kilkenny
- 12 : La Muckross House au Parc National de Killarney (comté de Kerry)
- 13 : Port de Dingle (comté de Kerry)
- 14 : La chanteuse et les musiciens du pub Taylors Three Rock à Dublin



10



12



11



13



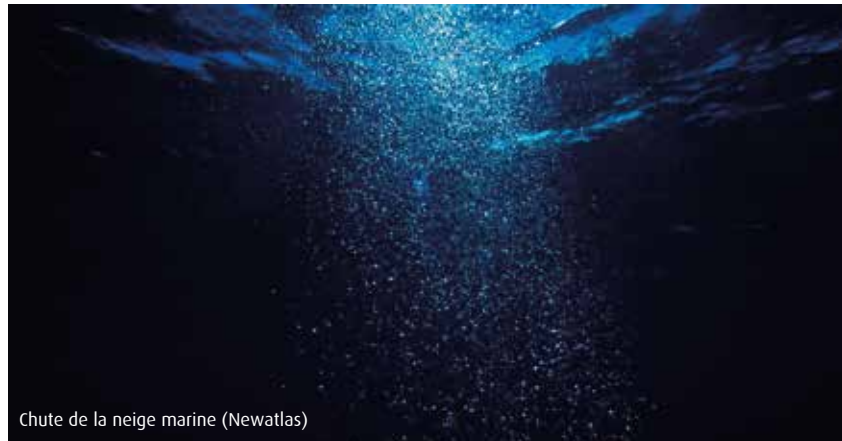
14

Rubrique préparée par
Françoise Tardieu

Le phytoplancton des océans stocke du carbone à partir de "neige marine"

On sait que les océans sont des puits de carbone. Le plancton végétal (ou phytoplancton) est l'un des acteurs de ce piégeage du CO₂. En absorbant ce dernier par photosynthèse, le plancton fabrique de la matière organique pourvue de carbone. Lors de sa chute vers les fonds marins sous cette forme appelée "neige marine", cette matière constituée de cyanobactéries, va alimenter en énergie carbonée les animaux vivant dans ces lieux privés de lumière.

Par ailleurs, outre cette fonction essentielle dans la chaîne alimentaire, en absorbant ainsi du CO₂ de l'atmosphère, le phytoplancton joue aussi un rôle



Chute de la neige marine (Newatlas)

important de pompe biologique à carbone pour la planète Terre. De nouvelles études, menées dans le cadre du projet TONGA (Pacifique Sud), en Californie et, en France par le CNRS, à l'Institut méditerranéen d'océanologie, montrent que cette "pompe" pourrait capter une quantité de carbone plus élevée de 20 % qu'estimé par le GIEC. En effet, la chute vers les profondeurs serait rapide (plusieurs centaines de mètres par jour) ; les organismes étant

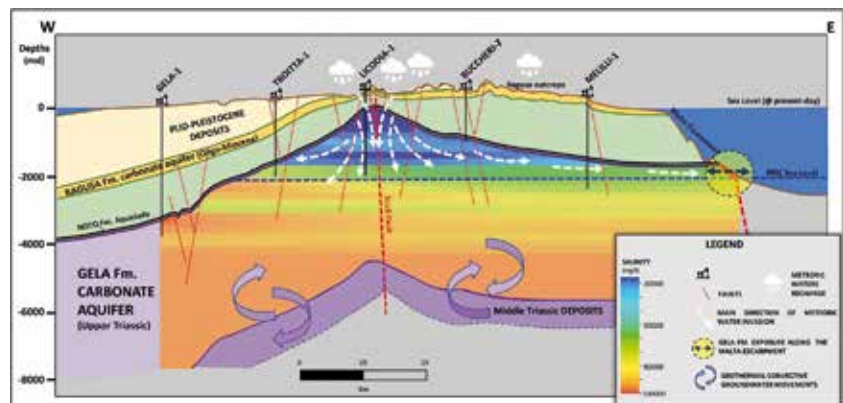
ainsi peu dégradés, parfois même encore vivants à 1 000 m de profondeur, le carbone serait potentiellement piégé sur le long terme. Le projet HOPE (*How do diazotroph shape the ocean biological carbon pump : a global approach from the single-cell to the ecosystem*) vise à approfondir ces travaux.

*D'après CNRS-Terre et Univers et Sciences et Avenir
La Recherche – Octobre 2023*

Une réserve d'eau douce en Sicile ; d'autres à découvrir ?

Dans le bassin méditerranéen où le manque d'eau atteint un degré critique, des géologues italiens ont détecté sous la chaîne de montagnes sicilienne, grâce aux données issues de forages pétroliers, l'existence d'un site aquifère fossile de plus de 17 km³. Situé entre 800 et 2 100 m de profondeur, ce réservoir d'eaux douce et saumâtre date la "crise messinienne" survenue il y a 6 millions d'années.

À cette époque, la mer Méditerranée s'est desséchée de façon spectaculaire. Un refroidissement global a entraîné la formation de calottes glaciaires et de glaciers. En conséquence, le niveau de la mer a chuté d'environ 2 400 mètres. La Méditerranée était ainsi devenue une mer fermée et une grande quantité d'eau des océans s'y



Communications earth & environment (Institut national de géophysique et de volcanologie)

est trouvée emprisonnée. À la fin de la crise, les mouvements géologiques du jurassique ont entraîné une ré-inondation rapide, des eaux de pluie se sont infiltrées, puis ont été piégées quand les niveaux se sont équilibrés, ce qui a pu se traduire par la formation de réservoirs souterrains aquifères.

Une telle découverte ouvre des espérances dans cette région où le manque d'eau est un problème récurrent.

*D'après SciencePost et Sciences et Avenir
La Recherche – Octobre 2024*

Les nouveaux ballons à l'assaut de la stratosphère

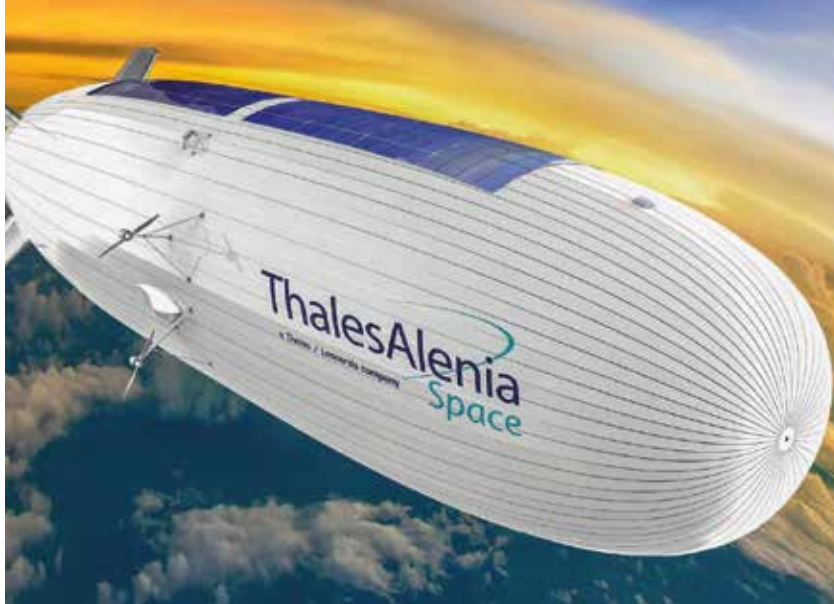
Deux espaces entourant la Terre sont désormais le lieu d'un intense trafic : la couche basse de l'atmosphère, la Troposphère, encombrée par les avions et la Thermosphère, plus éloignée, fourmillant de satellites, voire même, de constellations de satellites.

Entre ces deux couches, la Stratosphère (où la trop faible densité de l'air ne fournit pas aux avions une portance suffisante) apparaît comme un espace libre ; d'autant plus libre qu'il a un statut international !

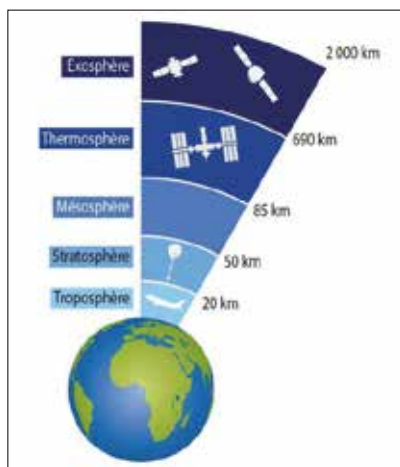
Industriels, militaires, et maintenant, scientifiques regardent donc désormais vers ce lieu qui, situé de 20 à 50 km de la Terre, est, à la fois encore un peu pourvu d'air et assez proche pour offrir une meilleure visibilité, une plus grande précision des observations et un temps de parcours légèrement raccourci de l'information par rapport celui mis par les émissions des satellites plus éloignés.

L'utilisation de ballons à des fins d'espionnage, grâce à la découverte, vers les années 1930, de l'existence de vents de haute altitude (*jets-streams*) évoluant d'ouest en est, a été abandonnée car ces aérostats perdaient de la hauteur la nuit et, entrant ainsi dans l'espace national aérien, devenaient une cible facile.

Stratobus, dirigeable développé par le groupe franco-italien Thales-Alenia-Space, est un aérostat qui bénéficie de notables améliorations : un gonflage à l'hélium, 4 moteurs électriques alimentés par 1 000 m² de cellules solaires et des instruments de mesure aptes à fonctionner en basses pression et température et ce, pendant au moins un an. Par ailleurs, un tel dispositif est à la fois moins coûteux et moins polluant qu'un avion ou un satellite. Deux autres projets financés par la Commission européenne



Le Stratobus de Thales Alenia Space long de 140 m pour 32 m de diamètre



Crédit : BRUNO BOURGEOIS

sont également en cours de développement. De multiples exploitations sont envisagées : pour les renseignements militaires (espionnage, surveillance de frontières, de mouvements de troupes, ...), les télécommunications, le tourisme, et bien sûr, la recherche scientifique, en particulier en cette période de changement climatique : surveillance des côtes, des feux de forêts, gestion de crise, mise en place d'agriculture de précision, pourraient être assurées, et, fondamentale, une étude approfondie de l'évolution de l'atmosphère, source d'information essentielle pour les modèles climatiques.

D'après Thales-Alenia-Space Avril 2022 et Sciences et Avenir La Recherche – Mai 2023

Le trou dans la couche d'Ozone semble se reformer : la faute à l'industrie spatiale ?

En novembre 2023, la plus grande fusée du monde (de 120 m de long et d'une masse de 5 000 tonnes) a été lancée : ses 33 moteurs ont brûlé 1 200 tonnes de méthane liquide. Dans un numéro précédent, nous nous réjouissons de la régénération de notre couche d'ozone. Des chercheurs de l'Université de Californie du Sud ont effectué une évaluation des effets sur notre environnement des lancements de satellites en orbite autour de la Terre. Une première estimation indiquait 6 millions de tonnes d'équivalent CO₂ (teqCO₂) par an, ce qui, comparativement aux 3 milliards de teqCO₂ de l'aviation apparaissait presque faible ! Mais cette valeur date de 2022 et le rythme des lancements s'est grandement accéléré... De plus, l'impact spatial ne se limite pas aux lancements. Ce sont d'abord d'autres dépenses d'énergie, au sol lors de la préparation et de la fabrication (extraction de matériaux, transports, essais, ...), puis pendant le vol (climatisation en particulier). Ce sont ensuite les apports divers de polluants dans chaque couche de l'atmosphère traversée ; cet impact diffère selon les caractéristiques de la couche et le type de produits

émis ; en outre, ces polluants, qui ne stationnent que quelques jours sur Terre en un lieu, peuvent demeurer environ 4 ans sur place dans l'atmosphère. Ainsi, les particules constituant les suies, en absorbant le rayonnement du soleil, peuvent modifier l'équilibre radiatif de l'atmosphère. Enfin, lorsque le satellite atteint sa fin de vie, il dégage, entre autres, de l'oxyde d'aluminium (et aussi du lithium, du cuivre,...) en rentrant en contact avec l'atmosphère ; en 2022, la présence d'aluminium dans l'atmosphère avait augmenté de 30 %, contribuant à un affaiblissement significatif de la couche d'ozone. Des efforts portent sur la nature du combustible tel le remplacement du kérosène par un mélange de méthane et



d'oxygène liquides, comme pour Ariane, mais la multiplication des lancements de satellites, voire de constellations de satellites, et d'engins de tourisme spatial suborbital, et bientôt orbital, est une source d'inquiétude. *L'accord de Paris a fixé la limite*

tolérable d'émissions à 2 teqCO₂/ personne/an : un seul voyage orbital serait équivalent à 300 ans d'émissions pour une personne !

*D'après Sciences et Avenir
La Recherche – Février 2024*

Steve : non, ce n'est pas une aurore boréale

Steve est apparu en novembre 2023 sous la forme d'une large bande de stries vertes surmontée d'une langue de lumière violette, le tout largement étendu sur des milliers de kilomètres de long pour seulement quelques dizaines de large. Depuis 2018, les passionnés d'aurores boréales connaissent bien ce phénomène qu'ils ont surnommé STEVE ; plus tard, les scientifiques ont fait de ce nom un acronyme (*Strong Thermal Emission Velocity Enhancement*). *Steve n'est pas une aurore boréale*, même si, dans son apparence, il en est très semblable ; c'est un

phénomène qui demeure rare et encore difficile à appréhender scientifiquement. Contrairement aux aurores polaires, STEVE ne serait pas le produit de la collision entre des particules chargées du vent solaire avec la haute atmosphère terrestre. Son aspect découlerait d'un mécanisme encore inconnu provenant de l'ionosphère ou de la magnétosphère. Dès 2023, le soleil est entré dans la période active de son cycle de 11 ans et différents phénomènes lumineux, déclenchés par les tempêtes solaires avec ses éjections de masse coronale du soleil, se



Ouest-France

multiplient depuis quelques mois. Au cours de la nuit du 10 au 11 octobre 2024, les européens ont pu admirer dans le ciel une draperie rouge vif occupant une grande surface dans le ciel. Il s'agissait bien d'une aurore boréale, résultat d'une tempête géomagnétique très intense. Plusieurs autres aurores ont été observées ces derniers mois en France, en particulier en mai, avec cette couleur qui reste cependant exceptionnelle.

*D'après Ciel et Espace Mai 2023
et Octobre 2024*



Ciel et Espace Julie Kern

Dans le cadre du séminaire « *Perception du climat* » dont le thème de l'année scolaire 2023-2024 était **la pluie**, une séance spéciale s'est tenue le 13 février 2024.

Ce séminaire se déroule à l'école Normale Supérieure, rue d'Ulm, Paris V^e, à raison d'une conférence chaque mois.

L'organisation de ce séminaire est confiée à un groupe de responsables : pour l'école Normale Supérieure (ENS) : Marine Fauché Responsable au CERES* (Le Centre de formation sur l'environnement et la société), et, hors ENS : Anouchka Vasak (Université de Poitiers), Martine Tabeaud (Université Paris 1 Panthéon Sorbonne), Martin de la Soudière (EHESS), et Marie-Hélène Pépin (Météo-France).

Voici, ci-après, quelques notes prises lors de la conférence (Photos et enregistrement n'étaient pas conseillés).

Rencontre avec **FRANÇOIS HOLLANDE** : *La pluie, un enjeu politique*

Michel Beaurepaire



Photo unsplash

François Hollande a répondu à plusieurs questions, d'abord posées par Anouchka Vasak et Marine Fauché, puis par le public.

► **La première question concernait la pluie**, sujet qu'il a largement commenté d'anecdotes

Après nous avoir parlé de son enfance à Rouen, ville la plus pluvieuse de France (selon lui), il nous raconte avec humour quelques anecdotes vécues liées à la pluie :

Lors de sa prise de pouvoir, lorsque Nicolas Sarkozy l'a accueilli, il faisait beau ; lorsque qu'il l'a quitté, le ciel était couvert, et ensuite la pluie est arrivée. Durant la journée, il s'est déplacé en voiture décapotable vers l'arc de Triomphe, sous la pluie et la grêle. Il nous a avoué avoir eu une mare d'eau sous ses pieds dans la voiture ! Le soir même, il partait pour Berlin et la foudre a touché l'avion qui a dû revenir sur Paris. Lors de l'escale, le pilote lui, a dit : « *En bas vous décidez de tout, en haut c'est moi* ».

François Hollande se dit un accompagnant de la pluie. Voyage au Maroc sous la pluie ! Voyage à Mayotte : le temps était sec depuis quatre mois, la pluie est tombée le jour de sa visite. Île de Sein, fin août 2014, pluie faible à l'arrivée, puis modérée à forte au fur et à mesure de la visite.

Lors d'un meeting devant les anciens combattants rassemblés sous la pluie depuis deux heures, François Hollande a refusé un parapluie qui lui avait été tendu pour se mettre dans les mêmes conditions que ses concitoyens. Il a ainsi prononcé son discours sans voir le texte ; ses lunettes étant embuées, des gouttes de pluie envahissaient les verres. Et pour terminer ses anecdotes pluvieuses, il nous a avoué que, même quand il est parti de l'Élysée, il a plu !

Toujours sur le sujet de la pluie, il nous a fait part de ses statistiques sur la pluviosité durant les quinquennats précédents, précisant que c'est celui de Jacques Chirac qui avait été le plus arrosé. Viennent ensuite celui de François Mitterrand, puis celui de Valéry Giscard d'Estaing. Le sien se classe à la 4^e ou 5^e place. Il n'a pas oublié de rappeler que, lors de la victoire de François Mitterrand, le 10 mai 1981 : un orage a éclaté le soir.

À la question concernant les événements météorologiques extrêmes qu'il a eu à gérer, il a répondu qu'il n'a pas eu d'événements majeurs, seulement quelques événements d'importance moyenne, comme les intempéries en Occitanie et les inondations importantes survenues dans le Gard. Puis, il a précisé que les intempéries peuvent avoir une influence sur les manifestations : soit les dissiper, comme celle du mouvement *Nuit Debout*, soit compliquer l'opération policière comme lors de l'évacuation de la ZAC de *Notre Dame des Landes*. Par ailleurs, il est connu que les beaux jours favorisent les mouvements sociaux.

► **Les questions relatives au climat sont ensuite abordées** : pluies acides, rôle des institutions politiques face aux pénuries d'eau et au changement climatique.

Après avoir mentionné que les revendications des pays du nord concernent l'abondance de l'eau et celles des pays du sud le manque d'eau, il précise que le rôle du gouvernement se limite à la fourniture de l'eau aux villes. Si on regarde le climat, de nombreux pays recherchent la pluie. Dans les prochaines années, la pluie, le climat, vont devenir un enjeu politique. Pour sa part, il n'a jamais jugé bon de recourir à l'ensemencement des nuages, car cela fait courir un risque de déstabilisation de la nature.

Avant d'aborder les questions du public, François Hollande est revenu sur la COP 21, attribuant une partie de son succès aux attentats du 13 novembre, survenu juste quelques semaines auparavant. Il était en effet difficile aux chefs d'état de ne pas conclure, la COP étant le seul endroit où tous les pays du monde se retrouvent pour parler de l'avenir de la planète, d'où son importance.

► **Les questions de la salle** ont d'abord concerné la COP 21 et l'ensemencement des nuages lors de la guerre du Viêt-Nam, point sur lequel il a répondu qu'il sera nécessaire de prendre une décision.

À une question lui demandant s'il a des inquiétudes par rapport au climat, il a répondu qu'il est lucide et que la situation est grave car, insensiblement nous voyons la situation évoluer, mais, insensiblement aussi, on s'habitue aux dégradations climatiques. On a encore des outils pour agir politiquement, mais seulement pour peu de temps. La dégradation du climat peut générer la dégradation politique. L'utilisation par l'extrême droite de ce qui peut être une contrainte est une façon de nier l'évidence. De même si le climat se détériore, il sera de plus en plus difficile de faire respecter les engagements politiques.

Sur la question concernant l'eau : sa qualité, sa répartition, le rôle de l'État sur un approvisionnement en eau de qualité, il répond que l'État a son rôle à tenir sur la qualité de l'eau ; toutefois, l'eau n'appartient pas à l'État, mais aux collectivités. Ce sont les systèmes d'exploitation communaux qui doivent fournir une eau de qualité. Le rôle de l'État concerne l'approvisionnement : que toutes les communes puissent avoir de l'eau ; pour maintenir les ressources en eau, on favorise les retenues collinaires.

L'amélioration des prévisions météorologiques, notamment la prévision immédiate est abordée. Est-ce que les politiques s'appuient sur ce type de produit ? Il reconnaît que la précision de ces prévisions devient "diabolique !" (sic) : on parvient à savoir à la minute près quand tombera la pluie ! À propos des intempéries dans le Pas-de-Calais, il relate cependant la réaction des habitants : « Puisque vous savez, pourquoi n'avez-vous rien fait ? ». Et il ajoute : « Plus on arrive à maîtriser l'avenir, plus la conséquence est forte : c'est un paradoxe ». 🌈

Pour plus de détail sur cette rencontre, le lecteur pourra consulter le compte rendu de Egan Tizzoni, disponible sur le site de l'ENS :

https://ceres.ens.psl.eu/IMG/pdf/cr_rencontre_f_hollande_perceptionduclimat_def.pdf

Lien : Séminaire perception du climat : <http://www.perceptionclimat.net/index.php>

Pour consulter les compte rendus des conférences passées et connaître le thème du séminaire 2024-2025 :

<https://ceres.ens.psl.eu/-y-a-plus-d-saisons-mais-si-mais-si-.html>

***CERES** : Le Centre de formation sur l'environnement et la société (CERES) est une structure unique à l'ENS qui offre un panel interdisciplinaire de cours sur l'environnement.



UN MÉTÉO À LA PÊCHE AU THON

À bord du *Pêcheur Breton*

septembre 1982

Michel Hontarrede

Deuxième partie

Dans la première partie de ce récit parue dans *arc en ciel* 203, Michel nous a conté sa première semaine d'assistance météorologique à bord du Pêcheur Breton ; il lui reste encore deux semaines de mission, et il est à la veille d'affronter une belle tempête en ce dimanche 5 septembre 1982...

La rédaction

TEMPÊTE ET AVARIES

Dimanche 5 septembre

Hier soir, la mer était calme et le vent ne dépassait pas 5 à 10 nœuds. Dans mon bulletin, j'ai annoncé « *creusement sur une ondulation du front froid¹ avec renforcement des vents de SW à 20/25 nœuds, puis rotation au NW 20/30 nœuds.* »

À 3 h ce matin, je me réveille. Le bateau bouge pas mal, il me semble même qu'il gîte un peu. Je suis ballotté dans ma couchette, d'un bord sur l'autre. La mer se serait-elle déjà formée ? A 5 h 20, le mécanicien qui termine son quart frappe à ma porte pour me réveiller. Je me lève pour aller faire mon observation de 6 h UTC. Temps couvert avec averses, pression en forte baisse, mer de 2,5 m mais vent soufflant à l'ouest 38 nœuds établi. C'est nettement supérieur à ce que j'avais prévu. On est en plein coup de vent force 8 Beaufort. Je décide d'envoyer un bulletin spécial confirmant le coup de vent force 8 à 9 mais s'atténuant la nuit prochaine avec belle amélioration pour demain, histoire de faire patienter les pêcheurs qui sont tous à la cape. Pendant que je rédige mon bulletin, la VHF crépite et une voix paniquée se fait entendre :

« - *On coule, on coule. Tu m'entends, tu m'entends ? Oh là là ! oh là là ! le paquet de mer ! La passerelle est défoncée, noyée, y'a plus de barre, on dérive travers à la lame. On prépare le Bombard² ! Tu m'entends ? Tu m'entends ?* »

- *Oui, je t'entends, je t'entends, répond un pêcheur, je te relève au Polaris³, je suis dans le sud-suroît à toi, je fais route sur toi.*

- *tu m'entends, tu m'entends ? reprend le naufragé. Merde, j'ai plus de VHF. Personne ne m'entend. Foutus, on est foutus ! »*

Puis le contact VHF est rétabli. Le bateau a pris une déferlante qui a démolé les superstructures et arraché la barre à roue mais sa VHF marche. Le patron est blessé à la poitrine et à la main. Les thoniers à la cape autour de lui lui remontent le moral. Le patron est rassuré, il sait que s'ils doivent embarquer sur la survie, ils seront vite secourus.

Le temps de diffuser le bulletin et le vent a fraîchi à 40/45 nœuds. La mer s'est creusée. Les lames atteignent fréquemment 3 à 4 m et déferlent. On fait

route nous aussi sur le *Michel-Daniel*. Mais, face au vent, on ne dépasse pas 2,1 nœuds sur le fond.

À bord, c'est le branle-bas de combat. On s'apprête à embarquer sur le zodiac. « *Des gars valables* » a dit le patron au bosco, oui, mais les gars valables ne sont pas très chauds pour aller se faire rouler par une déferlante. La vie est dure aussi pour le météo du bord. Je ne peux pas croiser quelqu'un sans entendre « *alors c'est ça ton beau temps ?* » Il est vrai que j'avais parlé d'éclaircies avec le vent de NW. Elles ne sont pas encore là. On parle d'envoyer le météo sur le zodiac.

Et le vent fraîchit encore. Je vais chercher mon appareil photo. Dans ma cabine, je découvre que la banquette sur laquelle est posé mon sac est mouillée. Le hublot au-dessus, mal fermé, a laissé entrer l'eau. Il est pourtant à 2 ou 3 m au-dessus de la surface. Je comprends maintenant à quoi sert l'énorme clé à tube, en croix, du style de celles utilisées pour démonter les roues de voiture, que j'avais repérée dans un coin. Je souque fermement les boulons fermant mes deux hublots. Heureusement mes affaires ne sont pas trop mouillées. Et puis, comme dit le chef mécanicien : « *t'es sur un bateau ici, pas en vacance chez ta mémé* ».

De retour à la passerelle, vu les circonstances, au début j'ai quelques scrupules à faire des photos. C'est peut-être déplacé. En fait, tout le monde est très excité par le mauvais temps, le commandant en premier. Et puis, les nouvelles du *Michel-Daniel* sont bonnes. Le patron a pu se dégager de sa passerelle où il était coincé, le bateau ne fait pas d'eau et tient sa cape tout seul grâce à une petite voile qu'ils ont gréée. Alors je fais photos sur photos.

A 10 h UTC, l'anémo du bord oscille entre 45 et 55 nœuds, dépassant les 60 nœuds dans les rafales. Les creux atteignent 8 m et déferlent parfois sur 3 à 4 m de hauteur. Pour décrire la mer, il suffit de reprendre la description de l'échelle Beaufort au degré force 9 qui convient tout-à-fait : « *force 9, fort coup de vent, grosses lames ; épaisses traînées d'écume dans le lit du vent ; les crêtes des lames commencent à vaciller, s'écrouler et déferler en rouleaux ; les embruns peuvent réduire la visibilité* ». Plus question de sortir le zodiac. Le Pêcheur Breton plonge souvent dans la vague, les murs de la passerelle se mettent à trembler et tout disparaît, noyé dans les embruns. Nous remontons au vent

1. Ondulation du front froid. Les fronts froids, limite entre l'air chaud tropical et l'air froid polaire, partent du centre de la dépression et se prolongent vers le sud. Il est fréquent qu'ils ondulent et qu'une nouvelle dépression se creuse au sommet de l'ondulation, cause la plus fréquente de mauvais temps à nos latitudes. En 1982, les modèles numériques de prévision du temps étaient incapables de prévoir de tels creusements. On ne pouvait que signaler le risque de leur occurrence. Aujourd'hui (2021), rares sont les creusements que les modèles ne prévoient pas.

2. Bombard. Radeau de survie appelé ainsi à l'époque en référence au Dr. Alain Bombard qui fit la démonstration de son utilité et de ses capacités en traversant l'Atlantique en solitaire et en survie.

3. À peu près tous les navires de la flottille étaient équipés de VHF Polaris permettant de relever par goniométrie la direction d'où vient l'appel.



à 1,6 nœuds et nous sommes au trois-quart de la puissance moteur. Un bateau de pêche espagnol nous dépasse, piquant du nez dans la lame au risque de briser son bastingage. Un vrai sous-marin. Photos.

À la VHF, les pêcheurs causent beaucoup. Rassurés sur la situation du thonier en difficulté, ils ont repris leurs sujets habituels : championnat du monde cycliste (Hinault a abandonné) et, bien sûr, la météo. On en prend pour notre grade. « *Oui, c'est normal, c'est le week-end ; les gars valables travaillent pas, y'a que des stagiaires !* ». Il faut dire que mes collègues de Brest annonçaient ce matin, via radio Le Conquet 15/25 nœuds de vent. Ceux de mon service à Paris étaient encore plus bas : 10/20 nœuds dans leur bulletin rediffusé par le navire météo stationnaire *France 1*, pas très loin d'ici. Mais les pêcheurs sur zone ont tout de même remarqué que la météo du *Pêcheur Breton*, comme ils disent, mon bulletin donc, annonçait hier soir 20/30 nœuds et parlait d'un creusement d'une dépression sur la zone. Chaque fois qu'on m'interroge, je persiste à dire que ça va mollir la nuit suivante et tomber complètement demain. Mais c'est dur, très dur car je commence à douter de toutes mes sources.

A 12 h UTC, je passe une observation avec 50 nœuds de vent de NW et 8 m de creux. C'est peut-être une valeur un peu élevée. J'ai conscience

d'avoir subi l'ambiance qui règne à la passerelle. J'ai trop demandé l'avis des uns et des autres, 6 m était une valeur sûrement plus proche de la vérité⁴. Enfin, ça aura au moins le mérite d'attirer l'attention de mes collègues à terre. De fait, Le Conquet Radio nous appellera par deux fois, les services météorologiques nous demandant de confirmer mes observations de 6 h UTC et 12 h UTC. Dans l'après-midi, en recevant les cartes fac-similé de la situation météorologique, j'ai compris que la tempête était très limitée dans l'espace et que j'étais le seul à passer de telles observations météorologiques. D'où leurs doutes et leurs bulletins.

À 14 h, le vent mollit à 40 nœuds. Dans mon bulletin du soir, je persiste à annoncer une atténuation du vent dans la nuit et le lendemain, puis une reprise le surlendemain. Le commandant, qui comme tout capitaine ne peut s'empêcher d'interférer sur tout ce qui se passe à bord, m'incite à forcer la prévision : plutôt 30/35 nœuds que 25/30. Il aimerait bien qu'au moins les bateaux les plus fragiles décident de rentrer dès demain en Bretagne écourtant ainsi leur saison. Je lui accorde un « *flux perturbé d'ouest avec des vents de 20 à 30 nœuds pouvant atteindre 35 nœuds* ». C'est un peu large comme fourchette de prévision mais je reste ainsi dans les limites de l'interprétation des cartes prévues.

Juste avant le repas, le commandant fait virer le

4. Evaluer la hauteur des vagues demande une grande habitude. En fait, à bord d'un bateau, il n'y a qu'un seul repère précis : lorsque la crête de la vague cache juste votre horizon, la hauteur de cette vague est égale à la hauteur de vos yeux au-dessus de l'eau. A bord du *Pêcheur Breton*, à la passerelle, nous étions à 10 m au-dessus du niveau de la mer. Au cours de ce coup de vent plusieurs vagues ont atteint, voire dépasser, cette hauteur. Mais la hauteur des vagues, telle qu'elle est définie en météorologie, est la hauteur moyenne du tiers des vagues les plus hautes, hauteur appelée $H_{1/3}$. D'après la théorie, une hauteur $H_{1/3}$ de 6 m engendre de temps à autre (1 vague sur 1 000) des vagues d'une hauteur double, soit 12 m, ce qui correspond aux observations faites ce jour-là.

bateau et le met vent arrière. Attention, on va rouler ! Et pour rouler, ça roule ! Le repas se passe les jambes en grand écart, une main cramponnée à la table, l'autre tenant l'assiette à soupe (de la soupe ! quelle idée par un temps pareil !) et une troisième main pour la cuillère. Il faut faire attention à ne pas glisser de son siège. Et on discute... de la météo. On parle même d'envoyer le météo du bord mettre de l'ordre dans le magasin 17. En langage de marine marchande, ranger quelque chose dans le « magasin 17 » ou encore le « grand magasin » signifie jeter par dessus bord. Le roulis n'empêche pas le maître d'hôtel de nous servir soupe, salade de radis noir, œufs durs, côtelettes de porc et pâtes, fromage et fruit, le tout, comme chaque fois, avec trois jeux d'assiette. À midi, nous avons même eu en dessert une charlotte glacée aux fraises. Pas mal pour 50 nœuds de vent et 6 m de creux !

Lundi 6 septembre

Après une nuit à peu près calme, grand ciel bleu ce matin, pas de vent, pas de mer. L'accalmie a 6 heures d'avance sur la prévision. A bord, tout le monde est déjà debout et s'active pour aller réparer le Michel-Danièle. Vont à bord du thonier le toubib, l'électricien, le réparateur radio, le chef mécanicien et un ou deux matelots pour aider. Je profite d'un aller-retour du zodiac pour y aller moi aussi. A bord, les hommes ont les traits tirés mais ne semblent pas avoir trop souffert de l'aventure. En revanche, les dégâts illustrent bien la puissance de destruction d'une vague déferlante. Le contreplaqué de 20 mm et le plexiglas constituant la façade et la partie tribord de la passerelle ont disparu. Il ne reste plus que l'armature. Le socle de la barre à roue, belle pièce métallique, a été sectionné, net. La barre elle-même, en bois verni, est cassée en deux. Sur bâbord, le pavois est arraché entre deux membrures.

Tout le monde s'affaire. Des panneaux de contreplaqué sont vissés, du plastique transparent remplace les hublots. Le radio a beaucoup de travail pour essayer de réparer l'électronique qui a pris l'eau : VHF, BLU, sondeur, pilote automatique, navigateur par satellite... On leur donne également une grande gamelle car lorsqu'ils ont pris le paquet de mer comme ils disent, toute leur vaisselle était sur le pont, dans un seau, profitant de ce rinçage automatique. Bien sûr, avec la vague, tout a disparu. Et moi, je leur conseille pour leur retour sur les Sables d'Olonne, de faire tout de suite du sud, puis de l'est. Ça rallonge un peu mais quand la prochaine perturbation passera, elle sera moins active à leur latitude.

A midi, à la table du *Pêcheur Breton*, la conversation roule sur les accidents lors des campagnes thonières. À en croire le commandant ou le second, il semblerait que, chaque année, un ou deux thoniers, parmi les plus anciens, subissent de lourdes avaries, voire coulent au large, avec parfois un drame. Le



Michel-Danièle aurait pu être de ceux-là. C'est un petit thonier, ancien, entre 25 et 35 ans, on ne sait pas trop, armé comme sur la plupart par un équipage plutôt âgé, plus de 50 ans. Sur un autre thonier que j'ai visité, deux marins étaient même à la retraite. Ils armaient leur bateau juste pour la campagne thonière, de juin à septembre, pour arrondir les fins de mois et pour ne pas se couper trop vite de la vie active. L'hiver, ils restaient chez eux.

UNE VIE DE FOU

Mardi 7 septembre

Ce matin, lessive ! Car il y a une machine à laver à bord ! Une bonne machine, une Siemens, qui supporte depuis plusieurs années les difficiles conditions de la vie au large. Elle sert surtout pour nettoyer les bleus de travail de l'équipage, et il y a souvent des boulons et des pointes dans les poches. Elle trône, tout en bas, à côté de la machine, dans un local qui sert de rangement aux joints de rechange. A cet étage, tout sent le fioul. En fait, partout à bord, on sent le fioul, mais là, plus qu'ailleurs. Je me demande si, malgré ce lavage, je ne vais pas sentir moi aussi le pétrole lors de mon retour à Paris en train.

Dans l'après-midi, j'accompagne le mécano à bord du *Gilbert-Guy*, un thonier qui a plié un tangon lors du coup de vent. En montant à bord, j'ai une drôle d'impression. Le pont est sale, des entrailles de thon traînent ici et là. Et chose incroyable, ici ce n'est pas l'odeur de poisson, ou de gazole qui domine, non, ça sent le vin, le gros rouge ! Le patron a une gueule de brute, une allure de bête. A bord, il fait tout : c'est lui qui scie le tube de fer du tangon, c'est lui qui manœuvre le bateau, qui répond à la VHF. Il ne parle pas, il grogne. Il est secondé par deux matelots, plutôt âgés, qui n'ont l'air ni très futés, ni très habiles, mais qui obéissent au doigt et à l'œil sans jamais rien dire. L'équipage est complété par trois jeunes ou plutôt était complété car l'un vient de débarquer. Il avait demandé à consulter le médecin ; une précédente rotation du zodiac l'a emmené à bord du *Pêcheur Breton* et on vient d'apprendre que le médecin a décidé de le garder. De toute façon, son paquetage était déjà prêt, son idée de rester à bord du cargo bien arrêtée. Je discute avec les deux autres jeunes. Ils me font signe que le patron est fou. Ils ne sont pas très heureux de voir partir un membre d'équipage car le quart se fera maintenant à 5 au lieu de 6. D'un autre côté, ce gars là était plutôt une charge à bord. Il faisait de la boulimie, avait des crises de folie ; ils avaient peur de le voir se jeter à l'eau.

Le mécano qui m'a amené retourne à bord du *Pêcheur Breton*, appelé à d'autres assistances : un chalutier à alimenter en gazole, la mise à l'eau du plongeur pour dégager une hélice... A bord du chalutier, le patron scie son tangon en gueulant contre le *Pêcheur Breton* qui ne l'aide pas, contre son équipage qui ne comprend rien. Moi, j'aide de mon mieux à manipuler les deux tangons, très lourds, en essayant de comprendre la manœuvre du patron. Tout se passe à demi-mot ou plutôt à demi grognement. Ce faisant, je garde un œil sur le *Pêcheur Breton* qui s'éloigne, qui s'éloigne. Nos deux bateaux sont stoppés, à la dérive, mais le cargo dérive beaucoup plus vite que nous. Au bout d'une heure et demie, il a

presque disparu et je me demande s'ils ne m'ont pas fait une mauvaise blague en me laissant seul sur ce bateau de fous.

Dès que le zodiac est de retour, je quitte le bord en lançant un « bon courage » aux deux jeunes. Ils ont encore trois semaines à tirer dans cet enfer. Sur le *Pêcheur Breton*, le commandant m'apprend que j'ai visité le clou de la flottille. C'est un peu le bateau fantôme : il ne communique jamais à la VHF ; il ne dit jamais ni quand il parle, ni quand il rentre, ni ce qu'il fait.

A bord, nous avons donc deux passagers de plus, deux malades dont le toubib ne connaît que trop bien la maladie. Ils ont craqué nerveusement comme ce pêcheur espagnol que notre toubib est allé voir et qui avait des maux de tête incessants et inexplicables. Ce genre de burn out arrive, semble-t-il, fréquemment lors de la dernière marée. Mais quoi d'étonnant quand on voit sur certains thoniers la vétusté du bateau, la gueule du patron et la mer que peut engendrer un coup de vent force 9. Je discute un peu avec le jeune. Il vient de la banlieue parisienne et m'avoue qu'il a découvert la mer l'année dernière lors de son service militaire à bord... du porte-avions Clemenceau !

Vendredi 10 septembre

Aujourd'hui, pas de vent et soleil. Le toubib a trouvé à s'occuper ; il a empoigné un pinceau et repeint le pont avec les matelots. Moi, je discute avec le second. Je lui demande à quoi sert cette sorte de rambarde, gros tube de fer, à l'arrière, à 1 mètre au-dessus de l'eau. Il m'explique qu'elle servait du temps où le bateau avait une ancre à l'arrière à ce que la chaîne ne se prenne pas dans l'hélice. Mais surtout il me parle enfin de l'accident du mois de juillet lors de la première campagne. Alors qu'il s'éloignait du bord, le moteur du zodiac a calé. Le temps de le redémarrer, le zodiac a dérivé le long de la coque, jusqu'à la voûte arrière du cargo. Dans le creux de la vague, le zodiac s'est engagé sous le tube. Quand la crête est arrivée, elle a précipité l'un des marins contre le tube. Assommé, celui-ci est décédé. D'après le second, si personne n'en parle, c'est que l'affaire est classée, oubliée. J'apprends aussi que le mois dernier, l'un des thoniers, le *Pierrot-Michel*, a perdu son cuistot. Il est tombé à l'eau par beau temps, à 11 h du soir, et n'a été retrouvé que le lendemain matin au petit jour. Deux accidents mortels cette année, mais on n'en parle pas et tout continue comme si cela était inéluctable.

L'ambiance à table commence à se détendre. Le commandant me raconte les aventures du bord lorsqu'ils sont en escale dans les ports d'Afrique. Une fois, après avoir quitté Alger, ils se sont retrouvés avec un passager clandestin, un jeune gamin d'une douzaine d'années. Pendant tout le trajet d'Alger à



Annaba, le gamin, désappointé d'apprendre qu'on ne l'emmènerait pas en France, leur a mené une vie infernale. Il crachait sur les matelots du haut de la passerelle, jetait leurs pinceaux par-dessus bord, grimpa partout. Il fallait constamment le surveiller. Ils ont essayé de l'amadouer avec double ration de dessert à chaque repas mais rien n'y a fait.

Samedi 11 septembre

Mauvaise nuit. La houle, engendrée par une tempête qui est passée dans notre nord-ouest, nous a atteint hier soir et nous avons roulé bord sur bord toute la nuit. Le toubib raconte qu'il a tout essayé : rester dans son lit qui est dans l'axe du bateau et où il roulait d'un côté à l'autre ; dormir sur sa banquette, perpendiculaire au lit, où il glissait tantôt vers les pieds, tantôt vers la tête, écrasant l'oreiller. Même les anciens du bord ont mal dormi. Pour l'un, c'était un boulon qui roulait à l'étage au-dessus et qu'il recherche depuis plusieurs jours ; pour l'autre, une porte mal fermée qui bat, un bidon mal arrimé... Plusieurs se sont levés dans la nuit pour faire cesser un bruit, pestant contre les autres qui restent couchés ou les jeunes que rien n'empêche de dormir. Le commandant, lui, aime bien quand ça roule. Je le soupçonne de prendre plaisir à entendre les autres se plaindre. Il a pour habitude de stopper le bateau pour la nuit et durant les repas, donc roulis assuré. Entre temps, on fait route à vitesse réduite pour remonter au vent, ce qui rend la vie à bord plus agréable. Je crois que si le second prenait le commandement, ce serait l'inverse : en dérive le jour, en route la nuit et pendant les repas pour assurer un minimum de stabilité et aussi l'après-midi pour la pêche (le poisson ne mord que si le leurre avance à 5 ou 6 nœuds). A midi, pour se venger, le second a mis la barre toute à bâbord, mettant le bateau bien en travers de la lame, histoire de le faire rouler un maximum pendant le repas du commandant. Très efficace, mais il n'a pas insisté.

Lundi 13 septembre

Ce matin, j'ai appris qu'un autre bateau avait pris une déferlante lors du coup de vent dimanche dernier. Il a eu lui aussi ses vitres brisées, la passerelle inondée, le compas de route arraché. Depuis, toute son électronique bat de l'aile et le radar fume quand on le met en route, mais tout ça ne l'empêche pas de continuer sa marée.

Dans l'après-midi, le toubib est encore appelé pour un pêcheur qui craque. Il a des problèmes familiaux, un divorce qui se passe mal. Il ne dessoûle plus. C'est donc le troisième de la marée à nous rejoindre. Heureusement, les deux précédents ont libéré leur place. Ils ont embarqué sur un chalutier qui rentrait à terre.

A bord, depuis quelques jours, la fin de la campagne se fait sentir. Le radio et le chef mécanicien font leurs inventaires respectifs du matériel de dépannage, le cuistot compte ses boîtes de conserve, le toubib trie ses médicaments, mettant de côté les plus anciens, le lieutenant compte les jours de congé de l'équipage. Le commandant signe mon attestation de nombres de jours au large⁵. On rentre jeudi matin à Concarneau et tout le travail qui peut être fait en mer sera fini avant l'arrivée, personne n'ayant envie de s'éterniser à bord.

Mardi 14 septembre

Dernière journée sur zone. Ce matin nous avons ravitaillé la *Souris des mers*. Avec le *Balbuzard*, ce sont les deux seuls thoniers de La Rochelle. Puis nous avons mis en route doucement. Nous avons croisé le *Sterne*, un patrouilleur de la Marine nationale qui assure l'assistance à la flottille en l'absence du *Pêcheur Breton*. J'ai un regret : on n'a pas vu l'*Eole*, un thonier à voile nouvellement lancé, qui vient juste d'arriver sur zone. Cette idée de thonier à voile ne

5. Les fonctionnaires en mission touchent un complément d'indemnités pour toute journée passée au-delà du méridien 10°20'W.



fait pas l'unanimité, loin s'en faut. D'après les marins du bord, c'est un bateau qui ne pêche pas beaucoup, qui utilise son moteur autant que les autres mais qui bénéficie de subventions, d'où des jalousies. Les pêcheurs ne voient pas d'un bon œil un des leurs dire « *moi je vais faire des économies de gazole, je vais naviguer à la voile* ». Ils préféreraient le voir se joindre à eux pour réclamer du carburant moins cher.

Ce soir j'ai fait mon dernier bulletin météo. J'ai demandé si tout le monde était content, ou s'il y avait des critiques. Apparemment, pas de critiques.

Maintenant, on fonce à 10 nœuds vers Concarneau.

Décembre 2021

Au moment de mettre en forme mes notes de voyage, j'effectue quelques recherches internet sur la pêche au thon et sur le *Pêcheur Breton*. Au milieu des années 80, les techniques de pêche du thon germon évoluent complètement. Les petits thoniers ligneurs disparaissent totalement laissant la place à des navires plus gros, plus puissants, pratiquant le filet maillant dérivant. En 1985, le *Pêcheur Breton* cesse toute activité d'assistance à la pêche au thon et est revendu. En 1994, le navire, alors âgé de 33 ans, est remorqué des Seychelles vers un chantier de démolition en Inde. Mais il prend l'eau et coule près des côtes du Sri Lanka. Gisant à peu près intact par 32 m de fond, il abrite maintenant une riche faune sous-marine. Il est devenu un des sites de plongée les plus populaires au Sri Lanka. 🌈



Quelques sites internet :

- Les thoniers d'Audierne
- L'épave du Pêcheur Breton
- La technique des thoniers ligneurs

Notes de lectures

Régis Juvanon du Vachat



Chaleur humaine
18 réponses à la menace
climatique
 par Nabil Wakim (Seuil, 2023)
 309 p., 19,90 €

Ce livre fournit des réponses de spécialistes à 18 questions concrètes qui se posent pour atteindre en France la neutralité carbone en 2050. L'auteur, journaliste à la rédaction du *Monde*, a construit le podcast et l'infolettre *Chaleur humaine*. Les questions avec les réponses sont regroupées en quatre grands thèmes : I. Notre planète à bout de souffle ; II. Accro aux énergies ; III. Changer nos habitudes, un défi ; IV. Refaire société. Ces questions sont délicates et concernent souvent des sujets qui fâchent ou des problématiques difficiles et le mérite du livre est de les aborder directement. Chaque chapitre présente un thème particulier avec les questions posées au spécialiste qui apporte les réponses, et se termine par une synthèse. Je présente l'ouvrage en choisissant une ou deux questions dans chacune des quatre parties.

La première partie correspond au bilan du rapport du GIEC, mais avec deux chapitres spécifiques : « Comment sauver les glaciers ? » par Heidi Sevestre¹ et « Comment

lutter contre la sécheresse ? » de F. Habets. Sur ce point, en plus du déficit des ressources en eau, il faut aussi considérer la qualité de l'eau ; par ailleurs on préconise souvent des solutions de court terme pour l'irrigation, comme les méga-bassines. Dans un chapitre, V. Masson-Delmotte montre « Comment parler du climat ? » en détaillant cinq points pour bien en parler et rester bienveillant dans les échanges avec un interlocuteur, là où l'on s'attendrait à trouver de la fougue ou de l'irritation ! La deuxième partie évoque les questions d'énergie et de technologie. C. Guivarch décline les conclusions du groupe III du GIEC : rompre avec les énergies fossiles, en investissant dans le solaire et l'éolien devenus moins coûteux au fil des ans. Pour pouvoir réaliser cet objectif, il faut se donner des objectifs de développement dans le cadre d'une stratégie de « sobriété ». On dispose en effet de toutes les technologies nécessaires, mais il faut impulser des politiques publiques pour suivre une trajectoire bas carbone et les faire partager collectivement.

T. Veyrenc (Réseau Transport d'Electricité) décrit une France sans énergies fossiles, en s'inspirant des scénarios du rapport « Futurs énergétiques » que son groupe a produit en 2021. Ceux-ci sont cohérents avec l'objectif de C. Guivarch au chapitre précédent. Pour les mettre en œuvre, il faut basculer vers l'électricité pour le chauffage et les transports, et planifier ce scénario, ce qui sera difficile, en particulier pour la sobriété, même en organisant des débats. Pour l'instant, on n'est sur aucun scénario... donc il faut déjà réussir à s'y mettre !

La troisième partie concerne davantage le comportement personnel, par exemple « Faut-il encore prendre l'avion ? ». Petit retour historique : un avion en 1970 utilisait 45 % de kérosène de plus pour la même distance qu'aujourd'hui. Des progrès importants ont permis des coûts d'exploitation réduits et donc des billets moins chers. Il en est résulté un volume de trafic douze fois plus important ! Même si l'aviation ne représente que 2,5 à 3 % des émissions globales, c'est un secteur en croissance régulière et les solutions de décarbonation ont un objectif lointain (20 ans)bref, on reste un peu sur sa faim dans ce chapitre !

Le secteur de l'habillement et de la mode touche aussi le comportement individuel et représente un volume comparable d'émissions (2 à 3 %). 100 milliards de vêtements sont achetés chaque année dans le monde et 10 kilos par français et par an ! Les marques jouent à fond sur le « désir d'achat » pour des objets *fast fashion* qui resteront dans un placard ou seront jetés ! L'aspect social est très important puisque la fabrication des vêtements en Chine ou au Bangladesh n'obéit pas aux conventions sociales élémentaires. L'origine des émissions est surtout dans la fabrication, le transport n'ayant qu'un rôle minime à cause du poids des vêtements. Pour limiter les émissions, il faut donc porter plus longtemps ses habits et les raccommode si nécessaire !

La quatrième partie « Refaire société » traite de questions délicates comme « Faire moins d'enfants » (avec le spécialiste E. Pont²) ou « Faut-il faire payer les riches ? » ou encore « Comment ne pas déprimer ? » Cette

dernière question touche un aspect générationnel, que l'on a vu lors des réactions aux grèves de l'école proposées par Greta Thunberg. La spécialiste est une psychiatre qui s'intéresse au bien-être et à la santé mentale des enfants et adolescents, pour qui l'éco-anxiété n'est pas une maladie. Aussi il ne faut ni culpabiliser, et ni faire de l'« infantisme³ », dans un domaine où les adultes peuvent apprendre de la jeunesse !

Je termine avec la 18^e question « Peut-on sauver la planète avec des petits gestes ? » qui donne lieu à des réflexions très diverses. Souvent les gens n'ont pas le choix et prennent leur voiture suite à l'absence de transports publics. Par ailleurs reconnaissons aussi l'engagement des jeunes qui refusent d'entrer dans une entreprise polluante, et l'exemple qu'ils donnent !

En conclusion, cet ouvrage représente un tour d'horizon des principales questions et solutions pour relever le défi de sauvegarder le vivant et laisser la planète habitable dans le contexte du réchauffement climatique. Écrit avec humour, franchise et clarté, il constitue une réflexion importante pour faire face à ce défi.

1. cf. son livre *Sentinelles du climat*, voir la Note dans *arc en ciel* N° 202 p. 51-52.

2. Faut-il arrêter de faire des enfants pour sauver la planète ? (*Editions Payot, 2022*).

3. *Discréditer la parole des enfants*.



La Révolution obligée - Réussir la transformation écologique sans dépendre de la Chine et des États-Unis

par David Djaïz et Xavier Desjardins (Allary Éditions 2024)

Ce livre part de cette constatation : on parle beaucoup d'écologie (voiture électrique, biocarburants, régime alimentaire sans viande, rénovation thermique des bâtiments, etc...), et en même temps la transformation écologique en France et en Europe n'a pas vraiment commencé. En 2022, 82 % de l'énergie dans le monde est encore d'origine fossile d'après l'Agence Internationale de l'Énergie. Pourquoi cette lutte contre le changement climatique se trouve-t-elle dans les discours mais pas dans les faits ? Mais, soyons vigilants, parce que, pendant ce temps, la Chine et les États-Unis développent des programmes très importants sur le plan écologique et industriel. Pour la Chine, c'est une véritable civilisation écologique dans le cadre du renouveau de la nation chinoise, avec une planification très dirigiste et un modèle à exporter. Pour les États-Unis, cette ré-industrialisation verte s'appelle l'*Inflation Reduction Act*, voté en 2022 avec 370 milliards d'investissements dans les technologies vertes, les énergies renouvelables, les transports et les économies d'énergie. En face

de ces géants, l'Europe a mis en place un système réglementaire ambitieux et très complet, mais qui suscite crispation et blocage. L'ouvrage dresse ce panorama d'ensemble en décrivant d'abord les programmes chinois et américain (Partie II), puis le Pacte vert européen (Partie III) et enfin, un nouveau Pacte vert européen (Partie IV). N'oublions pas qu'il y a urgence puisque nous n'avons que 7 ans (2023-2030) pour accomplir cette révolution et atteindre l'objectif européen 2030 *Fit for 55* de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 55 % par rapport à 1990.

La partie I explique pourquoi la transformation écologique n'a pas commencé et décrit l'ampleur du changement à réaliser : une transformation rapide, radicale, unidirectionnelle, bref « une révolution obligée », qui suscite blocages et levées de boucliers en Europe. Le chapitre 2 « Qui doit payer ? » évoque les compétitions entre filières ou territoires, entre riches et pauvres, ou entre les générations et entre les transitions possibles. Le chapitre 3 « Que doit-on changer ? » traite des responsabilités, individuelle (nécessaire mais pas suffisante) ou politique, et des infrastructures (modifications nécessaires mais lentes).

La partie II évoque les modèles chinois et américains. Voici d'abord la civilisation écologique chinoise lancée par le président Xi Jinping en 2013 qui pratique le « totalitarisme vert », avec technologie mais aussi contrôle social. Cette civilisation écologique insère la transformation écologique dans l'imaginaire national et communiste, mais renforce aussi la mainmise du PC chinois sur les pouvoirs locaux, la société et les individus. On peut toutefois se demander quel en est l'impact sur l'environnement et le climat, quand on observe que la Chine est devenue le plus gros pollueur de la planète, dépassant les États-Unis pour les émissions de GES, ouvrant une à deux centrales à charbon par semaine et soumise à une pollution de l'air devenue catastrophique («airpo-

calypse»). On observe cependant des avancées importantes avec le développement des énergies renouvelables qui, en 2019, représentent le tiers de l'électricité produite (contre 19 % en 2010), et aussi grâce au plan « Made in China 2025 » lancé en 2015, qui vise à donner au pays l'autonomie technologique dans des secteurs stratégiques pour l'écologie (538 Mds \$ en 2022). Enfin la mise en place d'une stratégie sur les routes de la soie permet de maîtriser l'approvisionnement en ressources stratégiques pour la transition écologique. La Chine doit atteindre la neutralité carbone en 2060 et, même si ces avancées ne sont pas suffisantes, elle représente une puissance économique importante avec cette « civilisation écologique », ce qui a poussé les américains à réagir. Voici « La réindustrialisation verte de l'Amérique » qui, selon J. Biden, doit être résolue en lien avec les problèmes sociaux, économiques et démocratiques que rencontrent les États-Unis. L'IRA (*Inflation Reduction Act*), voté en 2022, concerne l'écologie et se déploie suivant quatre objectifs : accélérer la production d'énergie verte, réindustrialiser le pays, damer le pion à la Chine et à l'Europe, et enfin retrouver le messianisme fédérateur de la puissance américaine. Cet investissement gigantesque (370 Mds \$) est très orienté sur l'innovation et est comparable au programme Apollo. S'il ne permet pas d'atteindre l'objectif de réduction des GES en 2030 (-50 % mais seulement 40 %), il a des effets économiques et industriels importants sur le plan écologique et répond au double défi de rendre acceptable la répartition des efforts et de coordonner les instruments de l'action publique. Ainsi, en moins de trois ans, les chinois et les américains ont accompli une révolution intérieure dans le cadre de cette « course aux armements climatiques ». En les observant, l'Europe a construit son propre chemin, « Le Pacte vert européen » (partie III). Ce plan lancé en 2019 doit adapter la société et l'économie aux

enjeux climatiques avec l'objectif *Fit for 55*. Pour l'atteindre, les outils adoptés sont des normes (des standards et des interdictions), des instruments de marché comme le système d'échange de quotas (EU-ETS)*, la fiscalité carbone, et un soutien très modeste à l'innovation. Ce plan centré sur des aspects réglementaires a entraîné des réactions de rejet. En outre le marché européen des quotas pose un problème d'effectivité, mais aussi d'équité. La Présidente du Parlement européen craint une dérive bureaucratique et appelle à une inflexion du Plan en faveur des PME et des citoyens. Pour cela, une nouvelle méthode de conduite du changement écologique est nécessaire. Le nouveau Pacte vert (partie IV) s'appuie sur les forces de l'Europe : État-providence, diversité des territoires et des modes de vie, vivacité de la société civile dans un cadre démocratique et pluraliste. La Chine et les États-Unis, même si leurs changements écologiques sont insuffisants, utilisent la transformation écologique comme levier de consolidation de leur projet politique. De son côté, l'Europe, pour ne pas faire le sacrifice de ses valeurs, doit adopter un nouveau contrat social qui s'appuie sur trois piliers : un imaginaire de la solidarité, un pacte de production et de consommation, et une gouvernance. Un nouvel imaginaire est nécessaire parce que, dans ce changement, tout le monde sera et perdant et gagnant, qu'il s'agisse des pays, des territoires ou des individus. Ce Pacte doit renforcer la R & D et développer l'innovation, maîtriser la chaîne d'approvisionnement des matériaux critiques pour l'écologie, et assurer le financement (cf. le rapport Pisani-Mahfouz). La gouvernance s'appuie sur un contrat négocié avec les filières et les territoires. Pour l'automobile, par exemple, le passage du thermique à l'électrique impose une reconversion industrielle importante, ce qui est analysé dans le rapport de la Fédération Nicolas Hulot avec la CFDT-Métallurgie (2021). Autre exemple : l'agriculture, une

des filières les plus touchées par la transformation écologique ; les agriculteurs sont soumis à un ensemble de normes et dépendent d'oligopoles puissants (comme Bayer-Monsanto) pour les semences, les herbicides mais aussi le matériel. Une « Convention des agriculteurs pour le climat » pourrait rassembler l'ensemble du système agricole et alimentaire : agriculteurs, semenciers, fournisseurs d'engrais, de matériel, agro-industriels et consommateurs pour définir « Quelle agriculture en 2050 ? » et les voies pour y parvenir. Un autre exemple de la mutation écologique est donné avec la « Convention des entreprises pour le climat », créée en 2020. Cette convention réunit environ 1 000 entreprises (soit 770 000 salariés et 190 Mds de chiffre d'affaires) et propose une formation aux cadres dirigeants. L'exemple du « Zéro artificialisation nette » y est analysé, ainsi que le problème du logement. Une nouvelle décentralisation permettrait aux acteurs locaux la prise en charge des enjeux écologiques, à l'image des « COP régionales » créées par l'État en septembre 2023. Enfin, le suivi de la programmation écologique est illustré avec le budget vert français (une première dans le monde en 2020) et le budget carbone. Aux Pays-Bas, chaque année, un jeudi d'octobre, le gouvernement présente un rapport qui fournit l'état d'avancement de la transition écologique sur la base d'indicateurs de réalisation. La conclusion générale du livre évoque l'écologie comme une opportunité pour réenchanter l'Europe, mais aussi nos nations démocratiques. Puissions-nous la saisir ! Les Annexes détaillent les mesures, leviers et instruments de décarbonation selon les secteurs, mais aussi les seize mesures du Pacte vert européen. Voilà un essai magistral et stimulant d'écologie et de géopolitique, que tout homme politique ou citoyen devrait lire et méditer

*EU-ETS : *European Union- Emissions Trading Scheme*



**Carbone fossile,
carbone vivant -
Vers une nouvelle économie
du climat**

par Christian de Perthuis
(Editions Gallimard, 2023)

Christian de Perthuis qui a fondé la chaire économie du climat à l'Université Dauphine nous livre sa réflexion sur le fonctionnement économique du climat de la planète sous les deux aspects du carbone : le carbone fossile responsable des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et le carbone vivant associé à la reproduction des espèces et à la biodiversité. Sa vision renouvelle l'approche économique traditionnelle fondée sur la croissance en introduisant des limites planétaires qui font passer d'une société d'abondance à un changement de paradigme, où la rareté et l'exigence d'équité sont les maîtres-mots. L'ouvrage développe cette thèse selon le schéma suivant. Le premier chapitre évoque la « Maudite abondance » des années de croissance et ses dégâts jusqu'aux crises qu'elle provoque sur l'ozone, le climat et la biodiversité, qui vont entraîner la conception des limites planétaires (introduite en 2009 par le géophysicien J. Rockström). Le chapitre 2 reprend le titre de l'ouvrage et évoque pour le carbone fossile la dynamique des émissions de GES dans les différents pays et la négociation internationale sur le climat (COP)

puis le carbone vivant et son rôle dans l'agriculture et la biodiversité. Enfin il évoque les scénarios futurs du GIEC. Le chapitre 3 développe la « Transition énergétique » indispensable pour limiter les rejets de GES et présente trois leviers pour le faire (comportement de l'utilisateur, efficacité de l'appareil et du système productif). Il passe en revue les différentes formes d'énergie (biomasse, nucléaire, renouvelable) capables de répondre au défi climatique, et discute de leur capacité. Il évoque aussi les techniques de captage du gaz carbonique et leurs états d'avancement. Le cadre des scénarios futurs de l'Agence Internationale de l'Energie, et en particulier le scénario net-zéro en 2050 permet une vision prospective et macro-économique. On a en effet une nouvelle équation économique puisqu'il faut investir dans de nouvelles formes d'énergie et désinvestir dans les anciennes qui sont abandonnées.

Ce qui est le thème du chapitre 4 « Investir, désinvestir ». Ainsi dans le cadre des négociations internationales la sortie des énergies fossiles s'est imposée à la COP26 de Glasgow en 2021, mais se discute aussi avec les Pays Moins Avancés (PMA) enfin surtout avec les grands pays émetteurs que sont la Chine, l'Inde, les Etats-Unis et l'Union européenne. Ces pays envisagent différentes stratégies après le pic d'émission : pour la Chine, c'est à partir de la demande d'énergie, alors que pour l'Inde il faut associer croissance et sobriété. Après ce tour d'horizon on revient à l'hexagone ! C'est « Le grand débat sur la transition énergétique » sous présidence Hollande, suivi par la Convention citoyenne sur le climat et le Haut Conseil pour le climat, sous Macron I. Un Haut Conseil qui a produit beaucoup de rapports, mais n'a pas alerté le gouvernement du retard pris par la France vis-à-vis de l'objectif européen porté à -55% en 2030. Soulignons aussi que si les médias parlent sans arrêt de changement climatique, dans les conférences, les auditeurs pensent souvent que

les émissions françaises ont augmenté, alors qu'en réalité elles ont diminué. Pour Pierre Veltz, auteur de l'essai *Bifurcations* il faut compléter l'approche « coût-efficacité » par l'approche « temps-efficacité » (cf. le rapport Pisani-Ferri). Ce qui s'applique en France au nucléaire, aux inégalités territoriales et à la sobriété, pour permettre une réflexion apaisée !

Je passe au chapitre 5 « Transition agroclimatique » qui traite du volet carbone vivant, c'est-à-dire les émissions spécifiques du secteur agricole, qui touchent aussi l'alimentation. Le chapitre passe en revue l'évolution du système agricole vers une agriculture productiviste qui épuise les sols et utilise de la chimie à outrance détruisant les insectes, des faits dénoncés de longue date par la biologiste américaine Rachel Carson dans son essai *Silent Spring* (1962). Cette transition agroclimatique sera plus systémique que pour le secteur énergétique : elle exige un changement profond. Quelques points majeurs apparaissent dans cette transition : le lien avec l'élevage, la priorité donnée à l'agro-écologie et pour finir l'importance qui doit être donnée à l'adaptation dans le domaine agricole.

Le dernier chapitre 6 porte sur les puits de carbone que sont les forêts et les océans, dont il faut protéger la fonction stockage de carbone. Le rôle des forêts tropicales (Congo, Indonésie et Amazonie) et des tourbières est bien explicité, ainsi qu'une analyse de la déforestation, avec les leçons de l'expérience brésilienne en Amazonie. Pour la France, la Stratégie Nationale Bas Carbone fournit la feuille de route pour être neutre en 2050. Cette neutralité résulte d'une équation où le stock de carbone de la forêt française joue un rôle important, qu'il est essentiel de préserver. A cet égard, on a observé une baisse de stockage de la forêt française de 30 Mt en dix ans, ce qui est analysé. Sont aussi évoqués les mirages de la compensation carbone par des plantations d'arbres, comme dans l'aviation qui sera concernée par

cette compensation en 2027. Retenons surtout que la France par sa géographie est un laboratoire de la transition agro-climatique unique en Europe.

La conclusion revisite l'économie du « Donut » (concept dû à l'économiste britannique Kate Raworth) qui organise une redistribution socialement juste, face aux limites planétaires. Elle traite aussi des liens climat et biodiversité. Deux annexes complètent l'ouvrage : l'économie du « Donut » et les sources statistiques utilisées pour les différents domaines, qui renvoient aux chapitres du livre.

Un ouvrage très complet sur le plan de l'économie du changement climatique, du contexte international et de la transition à réaliser notamment sur le plan agroclimatique.



L'aigle, le dragon et la crise planétaire
par Jean-Michel Valantin
(Seuil, 2020) 361 pages, 22 €

Dans la ligne de l'essai précédent*, cet ouvrage est centré sur la confrontation mondiale États-Unis (l'aigle) et Chine (le dragon) et présente en huit chapitres les facettes de cette « guerre des mondes sur une planète dérégulée ». Cette « Chinamérique » associe les deux états les plus puissants de la planète et les plus émetteurs de gaz à effet de serre (près de 45 %). Elle exerce une pression importante sur les écosystèmes et est lancée dans une compétition féroce pour l'accès aux ressources naturelles et énergétiques. Cette guerre économique, politique et environnementale qu'ils se livrent conditionne l'avenir de la planète. Voici le scénario du livre.

Le chapitre 1 fait l'histoire militaire et économique de la Chine en remontant à la guerre de l'opium, lancée en 1839 par la Grande Bretagne contre la Chine impériale, où la supériorité militaire (liée à sa puissance industrielle) de celle-ci a provoqué l'effondrement de celle-là. Cette crise est aussi liée à une démographie galopante gérée par une administration impériale sous-dimensionnée et les inondations du fleuve jaune n'arrangent pas la situation. Par la suite les relations Japon-États-Unis vont structurer la géopolitique de cette région, Chine comprise.

Cette découverte par la Chine du rôle important de l'industrialisation comme moteur de puissance s'approfondit durant la seconde guerre mondiale (chapitre 2), qui voit une croissance militaire américaine très impressionnante, y compris en Asie où l'Amérique déploie sa puissance nucléaire sur le Japon. La fin du conflit voit l'émergence en Chine de Mao, qui lance le « Grand Bond en avant » en 1958, qui se solde par un échec catastrophique (30 à 35 millions de morts de famine) et sera arrêté en 1961. Plus tard en 1972, la rencontre du président Nixon et du président Mao contribuera à modifier les rapports de force internationaux. C'est aussi cette année 1972, que le Club de Rome publie son rapport sur « Les limites de la croissance ».

Avec le chapitre 3, Deng Xiaoping modernise la Chine : privatisation de l'agriculture (1979) et création de zones économiques spéciales ouvertes au commerce international. Des relations particulières se développent avec les États-Unis, alors que la croissance et la puissance des deux pays interagissent sur les plans technologique, industriel et financier dans un méga-système « Chinamerica » tout à fait unique dans l'histoire humaine.

En 2013 Xi Jinping, président de la République populaire de Chine, lance la Nouvelle Route de la soie (NRS, appelée aussi « La ceinture et la route ») pour drainer les ressources énergétiques, industrielles et agricoles dont la Chine a besoin pour son développement (chapitre 4). Ce « grand canal planétaire » comporte des routes terrestres pour canaliser les flux de ressources et d'énergie vers la Chine, pensée comme le « Milieu » du monde. Il se déploie dans le cadre d'une stratégie de l'espace, qui crée une grande attraction, puisque 130 pays (sur 195) y participent en 2019. Il s'accompagne en Afrique de développements d'infrastructures, de coopération économique et de prêts, à l'opposé d'une exploitation des ressources que faisaient les États-Unis et l'Amérique latine

aux siècles précédents. La NRS réorganise les économies et les rapports de force en Eurasie, ainsi qu'en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Elle se structure en « île-monde » avec des couronnes successives qui redessinent une planète centrée en Chine avec un anneau terrestre, puis un anneau maritime, qui assurent à la Chine tous les accès utiles, avec la mer de Chine du Sud comme première porte maritime.

Le chapitre 5 analyse le champ de bataille sino-américain sur le thème de l'Anthropocène : à travers les minéraux, le pétrole, le gaz naturel et les produits agricoles. Il couvre le monde entier et devient de plus en plus violent. Même si un accord environnemental important a été signé entre les deux pays en 2014, qui conduira à l'Accord de Paris en 2015, la présidence Trump quitte cet Accord en 2017. La situation américaine est complexe avec une présidence climato-sceptique, alors que de nombreux rapports militaires font état des risques du changement climatique sur la sécurité nationale. La guerre en Irak en fait la démonstration, alors que les USA sont le théâtre de catastrophes climatiques importantes (Katrina en 2005, ...). Enfin la menace géopolitique, stratégique et sociale, que pose le changement climatique se déploie aussi dans les films grâce à Hollywood (*Game of Thrones* par exemple).

Le chapitre 6 est consacré aux zones englacées, très affectées par le changement climatique mais aussi théâtre de déploiements militaires importants comme les manœuvres russo-chinoises Vostok (2018) qui mobilisent 300 000 hommes, 36 000 véhicules, 80 navires, 1000 avions dans un domaine qui va de l'extrême orient russe jusqu'au détroit de Béring. Cette zone Arctique, stratégique avec l'ouverture de la route maritime du Nord en 2010, contient des ressources énergétiques importantes, notamment gazières avec le complexe de gaz naturel liquéfié Yamal, géré par un consortium russo-chinois et français (Total). Les glaciers hima-

layens qui alimentent les fleuves chinois constituent un troisième pôle dont la fonte avec le changement climatique est une menace géophysique, mais aussi géopolitique.

Le chapitre 7 traite de l'influence de la révolution numérique à l'œuvre dans les deux superpuissances pour domestiquer certaines causes de l'anthropocène (ce qui peut aussi déréguler les cycles planétaires) tout en cherchant à assurer une domination stratégique. En Chine l'intelligence artificielle permet de limiter la circulation en villes et donc la pollution (ce fameux « airpocalypse »). On utilise aussi des robots, des drones en agriculture, à l'image de ce qui se passe aux USA. Enfin la Chine développe une extension numérique de la Route de la soie vers l'espace mais aussi vers les fonds marins pour de l'exploitation minière !

Le chapitre 8 présente la rivalité Etats-Unis-Chine comme une partie de jeu de go à l'échelle planétaire avec la zone Indo-Pacifique comme région clé, qui présente pour les militaires américains des risques importants de déstabilisation suite au changement climatique (migrations de population et risques pour la sécurité). Dans ce cadre un rôle important est dévolu à la flotte américaine pour affronter la stratégie chinoise, mais la hausse du niveau des mers dû au changement climatique l'affecte aussi bien sur les côtes américaines que sur cette zone Indo-Pacifique. La conclusion envisage une grande alliance climato-stratégique, qui s'inspire du *Seigneur des anneaux de Tolkien*. J'ai lu avec avidité ce nouvel essai de géopolitique dans la suite de l'essai précédent¹, dont on retrouve certains thèmes et expressions (hybridation, hyper-siège, rôle d'Hollywood). Même s'il date un peu (écrit avant le Covid) il dessine les bases de cette géopolitique globale .

¹. « Géopolitique d'une planète dérégulée, le choc de l'anthropocène » (2017) AEC N° 200 p. 62-63.

Ils nous ont quittés

Lors de l'assemblée générale de l'AAM de septembre 2024, lors la présentation du rapport d'activité de l'association, Maurice Imbard, a énoncé les noms de celles et ceux des membres de l'AAM décédés depuis la réunion de l'AG 2023. A cette occasion, un hommage leur a été rendu (voir page 28 de ce numéro d'*arc en ciel*).

Depuis cette AG 2024, nous avons eu connaissance des décès de :
† Daniel Bricard (97 ans)
le 31 août 2024 et celui de
† Marc Agrumi (79 ans)
le 9 octobre 2024.

La rédaction d'*arc en ciel* adresse ses sincères condoléances aux familles.

Quelques infos...

Rubrique préparée par

Danielle Garnier



Guide des prestations

Alpha-sierra : Guide des prestations sociale DGAC/METEO-FRANCE

Un guide des prestations sociales a été mis en ligne à la mi-octobre 2024 sur le site de l'action sociale Alpha Sierra*.

S'adressant aux agents actifs et retraités de l'Aviation civile, du BEA, de l'ENAC et de Météo-France, il recense toutes les prestations dont ils peuvent bénéficier, soit dans le cadre interministériel, soit dans le cadre de l'action sociale commune entre la DGAC et Météo-France.

Véritable mine de renseignements, n'hésitez pas à le consulter.

Téléchargeable, il sera mis à jour chaque année.

*Adresse du site :

<https://www.alpha-sierra.org/>



114

Un numéro d'appel méconnu

Réservé aux personnes sourdes, malentendantes ou aphasiques, le 114 est le numéro à contacter en cas d'urgence, que ce soit en tant que victime ou témoin de blessures, accident de la route, vol agression, incendie...

Visiophonie, tchat SMS et fax : c'est par l'ensemble de ces canaux que les personnes ayant des difficultés à entendre ou à parler peuvent contacter le 114 en cas de situation d'urgence.

Ouvert 24h24 et 7j/7, ce numéro national d'urgence est gratuit et accessible partout en France pour appeler en langue des signes, mais aussi en français le Samu (15), la police et la gendarmerie (17) et les pompiers (18).

On peut joindre le 114 depuis un ordinateur en allant sur www.urgence114.fr mais aussi depuis un smartphone avec l'application « Urgence 114 » téléchargeable sur Apple et Google Play.

L'application sur smartphone et le site sur internet permettent de pré-enregistrer les coordonnées de la personne afin de gagner du temps.

Dès que les informations relatives au traitement de l'urgence sont recueillies (localisation, circonstances, identité de la personne, etc.), le 114 établit le lien direct avec le service d'urgence local concerné qui interviendra, si nécessaire, dans les plus brefs délais.

La France, pays pilote d'un projet d'expérimentation européen, est le premier pays à avoir mis en place ce numéro d'urgence unique et gratuit. Bien qu'il existe depuis plus de 10 ans, il reste peu connu du public : n'hésitez pas à l'utiliser si vous êtes concerné ou à le faire connaître autour de vous.

www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13283





Transport médical partagé

Si vous avez besoin d'un transport dans le cadre d'une prise en charge médicale, l'Assurance Maladie peut rembourser vos frais de transport sous certaines conditions.

Le médecin doit prescrire le mode de transport le mieux adapté à votre état de santé (véhicule personnel, transports en commun, transport assis professionnalisé en VSL ou taxi conventionné, ambulance) et indiquer le motif du transport.

Si l'état de santé du patient le permet et lorsque la prescription médicale de transport porte sur un transport assis professionnalisé (VSL ou taxi conventionné), **le transport médical partagé est désormais la norme.**



De quoi s'agit-il ?

Si le médecin prescrit un transport assis professionnalisé sans contre-indication particulière (risque de contagion, nécessité d'une surveillance, apport en oxygène...), il est proposé au patient un transport partagé avec au moins un autre patient.

L'établissement de santé ou la société de transport organise alors le transport dans des conditions qui garantissent un délai d'attente raisonnable entre le moment où le patient est déposé sur le lieu de soins et l'horaire programmé de sa prise en charge. Le trajet peut inclure un détour par rapport au

trajet habituel du passager, mais qui reste limité.

Cette pratique, outre les économies qu'elle génère pour notre système de santé, contribue à réduire l'impact des transports sur l'environnement.

Quel remboursement ?

Le taux de remboursement est de 55 % dans la limite des tarifs de l'Assurance Maladie quel que soit le type de transport. Dans certaines situations, les frais peuvent être pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie.

Pour aller plus loin sur cette thématique, consulter le site ameli.fr :
Transport de patients : quelle prise en charge par l'Assurance Maladie ?



Revalorisation des pensions

Les pensions du régime complémentaire du secteur privé AGIRC-ARRCO ont été augmentées de 1,6 % au 1^{er} novembre 2024 après accord entre les partenaires sociaux. La précédente revalorisation (1^{er} novembre 2023) avait été de 4,9 % ; l'inflation à l'époque était plus importante.

Pour ce qui concerne la retraite de base (régimes public et privé), la revalorisation d'environ 1,8%, soit l'augmentation du coût de la vie en 2024 selon l'indice officiel INSEE, aurait dû intervenir pour tous au 1^{er} janvier 2025.

Mais, compte tenu des difficultés que rencontre le gouvernement de Michel Barnier pour faire adopter le budget 2025 de la France, nous ne sommes pas en mesure de confirmer cette information en ce début de décembre 2024 au moment où nous éditons ce numéro d'**arc en ciel**.

Toutefois, lorsque vous recevrez ce numéro 204, si la mesure de revalorisation a été décidée, elle aura été portée à votre connaissance par les divers médias mais aussi par l'AAM via le site (<https://www.anciensmeteos.info/>) pour celles et ceux qui disposent d'internet.



ASSOCIATION DES ANCIENS DE LA MÉTÉOROLOGIE

L'Association des Anciens de la Météorologie (AAM, <https://www.anciensmeteos.info>) est une association type loi 1901 gérée par des bénévoles qui a vu le jour en 1923 et a été refondée en 1947.

L'AAM bénéficie d'une aide matérielle de Météo-France par le biais d'une convention.

Elle regroupe des personnes qui ont exercé des activités professionnelles ou bénévoles dans les domaines de la météorologie, de la climatologie, des sciences de l'atmosphère ou dans des activités en liaison avec ces derniers.

Elle propose à ses adhérents des activités diverses et variées, culturelles ou de loisirs, pour des moments privilégiés d'échange et de convivialité.

La revue **arc en ciel** (AEC) de l'AAM est publiée trois fois par an ; cette publication est éventuellement augmentée de numéros spéciaux.

Elle permet d'être informé des activités de l'association, de suivre les avancées dans le domaine de la météo et de disposer d'articles consacrés à l'histoire de la météo ou à la mémoire d'anciens météos.

Si vous avez exercé des activités professionnelles ou bénévoles dans le domaine de la météo, n'hésitez pas à nous rejoindre. La première année civile d'adhésion est gratuite, il vous suffit de nous renvoyer le formulaire ci-dessous.

L'adhésion à l'AAM vous permet :

- d'être informé de l'ensemble des activités de l'association et de pouvoir y participer
- de recevoir la revue AEC de l'association sous forme papier.

Bulletin d'adhésion à l'AAM (Nouvelle adhésion)

à adresser par courriel à anciensmeteos@gmail.com ou à retourner au siège social de l'AAM :
7 rue Teisserenc de Bort - CS70588 - 78197 Trappes

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse postale complète :

Téléphone :

Mobile :

Adresse mél :

Renseignements divers : *(affectations principales et lieux, fonctions assurées, grades, autres.....utiliser le verso si besoin)* :

Date :

signature :

La cotisation annuelle à l'AAM est de 36 € à partir du 1^{er} janvier 2025. Les nouveaux adhérents à l'AAM sont dispensés de cotisation l'année civile de leur adhésion.

Si vous êtes veuf ou veuve d'un ancien membre, la cotisation sera de 18 €.

NOTA : les renseignements personnels fournis impliquent un consentement permettant la mise à jour de l'annuaire papier de l'AAM et la diffusion d'informations de l'association.

Informations pratiques

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président(e)s d'honneur

Jean-Jacques Vichery : 03 20 32 89 81
Pierre Chaillot : 01 83 45 93 89
Jean-Louis Plazy : 06 61 54 12 47
Christine Dreveton : 07 88 25 85 14

BUREAU DE L'AAM

Président

Jean-Louis Champeaux : 06 89 12 25 24

Vice-Présidents

Jean-Pierre Chalon : 06 03 51 76 33
Joël Hoffman : 06 16 08 22 95

Secrétaire général

Maurice Imbard : 06 70 76 64 95

Secrétaire adjointe

Danielle Garnier : 06 52 42 65 60

Trésorière

Colette Vichery : 06 43 63 33 55

Trésorière adjointe

Anne Fournier : 06 33 00 39 13

Renfort bureau

Emmanuel Celhay : 05 61 42 34 10
Reine Marguerite : 06 31 94 97 36

Autres membres du CA

Jean Coiffier : 05 61 13 65 25
Isabelle Donet : 06 73 01 30 67
Marc Gillet : 09 67 29 75 45
Jean-Paul Giorgetti : 06 63 24 96 31
François Lalaurette : 06 77 27 67 71
Laurent Merindol : 04 76 49 10 35
Marc Murati : 06 04 13 08 23
Claude Nano-Ascione : 02 23 15 79 96
Serge Taboulot : 06 83 49 56 44

Bulletin quadrimestriel
publié par l'association
des anciens de la météorologie
7 rue Teisserenc de Bort
CS70588 78197 Trappes Cedex

conception, réalisation :
DG/COM/CGN (Météo-France)
Impression :
ICS Imprimerie Versailles

ISSN 1298-3152

ADRESSE DE L'ASSOCIATION

- à Trappes :
7, rue Teisserenc-de-Bort CS70588
78197 Trappes Cedex

- à Saint-Mandé :
AAM Météo-France
73, avenue de Paris
94165 Saint-Mandé Cedex

- Courriel :

• anciensmeteos@gmail.com
• association.aam@meteo.fr

WEBMASTER DU SITE AAM

Joël Hoffman : 06 16 08 22 95
67 route de Lavour
31590 Lavalette

SECRETARIAT DE L'AAM

À Trappes, Joëlle Tonnet
téléphone : 01 30 13 61 65



Couverture : Paysage depuis la Sleá Head Drive
dans la péninsule de Dingle
(Comté de Kerry en Irlande)
d'après une photo de Dominique André.

Directeur de la publication
Jean-Louis CHAMPEAUX

Rédacteur en chef
Pierre CHAILLOT

CORRESPONDANTS RÉGIONAUX

Centre-Est...

• Laurent Merindol : 04 76 49 10 35
17 rue Charrel
38000 Grenoble

Hauts-de-France...

• Jean-Jacques Vichery : 03 20 32 89 81
20 rue George Sand
59710 Avelin

Ile-de-France...

• Maurice Imbard : 06 70 76 64 95
14 impasse des Grands Jardins
78210 Saint-Cyr l'École

La Réunion...

• Guy Zitte : 02 62 30 68 14
13 cité Océan Montgaillard
97400 Saint Denis de la Réunion

Ouest...

• Claude Nano-Ascione : 02 23 15 79 96
15 rue des Échevins
35400 Saint-Malo

Sud-Est...

• Jean-Louis Plazy : 06 61 54 12 47
Mas de Payan
13310 St-Martin de Crau

Sud-Ouest...

• Joël Hoffman : 06 16 08 22 95
67 route de Lavour
31590 Lavalette

Comité de rédaction

Michel BEAUREPAIRE
Jean-Michel BIDÉONDO
Pierre CHAILLOT
Jean-Pierre CHALON
Jean-Louis CHAMPEAUX
Marc MURATI
Mathieu NURET
Pierre PAILLOT
Françoise TARDIEU
Jean-Jacques VICHERY